

Adina VELCESCU  
(Université de Perpignan  
« Via Domitia »)

**Les Barbares de l'armée de Trajan  
sur la Colonne Trajane.  
Étude iconographique**

**Abstract: (The Barbarians of Trajan's army on the Trajan Column. Iconographic study)** This research aims to try, using epigraphic and iconographic sources, to identify the « barbarian » peoples enlisted in the Roman army during the Dacian wars (101-102 et 105-106 AD), depicted on the scenes of Trajan's Column.

**Keywords:** *Barbarians, Roman army, auxiliaries, mercenaries, Trajan.*

**Résumé :** Cette recherche a pour but d'essayer, à l'aide des sources épigraphiques et iconographiques, d'identifier les peuples « barbares » enrôlés au sein de l'armée romaine durant les guerres daciques (101-102 et 105-106 après J.-C.), représentés sur les scènes de la Colonne Trajane.

**Mots clés :** *Barbares, armée romaine, auxiliaires, mercenaires, Trajan.*

## Introduction

Au début de la civilisation romaine, on vit rarement des étrangers/Barbares (non citoyens romains ou de langue latine) au sein de leur armée. Selon Polybe, leur présence était exceptionnelle : « Le vide qui reste à la droite et à la gauche de ces troupes, le long des côtés du camp, est attribué aux troupes étrangères et alliées que les circonstances amènent en renfort ».<sup>1</sup> Lorsque les conflits militaires ont commencé à se prolonger et lorsque les circonstances étaient critiques, on a vu l'armée romaine enrôler de plus en plus fréquemment des guerriers barbares des peuples conquis. Les légions étaient donc accompagnées par des unités formées de citoyens non romains. Sous la République romaine (509- 27 avant J.-C.), on appelait ces unités les *socii* (les alliés).<sup>2</sup> Sous l'Empire romain (27 avant J.-C. - 476 après J.-C.), suite à une réorganisation de l'armée, les *socii* furent remplacés par les auxiliaires<sup>3</sup>, un terme qui définit mieux leur fonction, notamment sur le plan tactique.

---

<sup>1</sup> Polybe, *Histoires*, VI, 31, 9.

<sup>2</sup> Le Bohec 2009, p. 34 ; Feugère 2019, p. 39.

<sup>3</sup> Le Bohec 2009, p. 120.

**Auxilia** : Les auxiliaires<sup>1</sup> pouvaient ainsi être réparties en *cohors*<sup>2</sup>, en *ala*<sup>3</sup>, ou en *cohors equitatae*.<sup>4</sup> Afin de permettre leur identification de manière pertinente, les auxiliaires pouvaient porter<sup>5</sup> soit le nom du peuple ou de la population d'où il furent initialement recrutés (cohortes : *Gallorum*, *Brittonum*, *Thracum*, *Dacorum*, etc.) ; soit le nom des provinces (cohortes *II Gallorum Dacica*, *II Gallorum Macedonia*, *II Gallorum Pannonica*) ; soit le nom d'un commandant (*ala Tungrorum Frontoniana*, *ala Gallorum Capitoniana*, etc.) ; soit le nom d'un empereur (*cohors* ou *ala* : *Claudia*, *Flavia*, *Ulpia*, *Aelia*, *Aurelia*) ; ou encore le nom de leurs propres armes (*cohortes* : *gaesatarum*, *sagittariorum*, *catafractariorum*, *scutata*).<sup>6</sup> Un exemple bien connu (essentiellement basé sur des sources littéraires) est celui de César et de la guerre des Gaules, où un bon nombre d'auxiliaires d'origines diverses : gauloises<sup>7</sup>, numides<sup>8</sup>, espagnoles<sup>9</sup>, frondeurs des Baléares<sup>10</sup>, archers crétois<sup>11</sup> et germaniques ont été utilisés.<sup>12</sup>

**Numeri** : À côté des auxiliaires, les Romains ont également utilisé des groupes ethniques qui n'étaient pas totalement intégrés dans l'armée (non regroupés en ailes ou en cohortes par exemple), comme les *numeri*, qui étaient des unités de soldats de l'armée romaine formées de Barbares sans répartition fixe (on peut les considérer comme des auxiliaires « irréguliers »).<sup>13</sup> Et durant l'époque de Trajan (vers l'année 100 après J.-C.), on commença par utiliser les *numeri* dans les campagnes militaires auprès des auxiliaires réguliers.<sup>14</sup> Pour d'autres spécialistes, les *numeri* ne possédaient pas de statut politique ou administratif, mais ils constituaient des unités spécialisées, qui

<sup>1</sup> Les auxiliaires (*boethoi/summachoi* en grec et *auxilia* en latin) (voir Le Bohec 2018, p. 50 ; Le Bohec 2019, p. 44) étaient des peuples barbares/non citoyens romains embauchés au sein de l'armée romaine (venant des provinces de l'Empire romain) et avaient pour but de soutenir les légions romaines. Son emploi était tout d'abord exceptionnel et devint par la suite une institution permanente, complètement intégrés dans l'armée romaine. Voir Daremberg, *Saglio* 1.1, p. 588.

<sup>2</sup> Les *cohors* (cohortes) étaient des unités composées de fantassins (infanterie légère). Voir Le Bohec 2018, p. 52 ; Le Bohec 2019, p. 44.

<sup>3</sup> Les *ala* (les ailes) étaient des unités composées de cavaliers. Voir Arrien, *Art tactique*, 4 et 18.1-18.3 ; Petolescu 2010, p. 207 ; Le Bohec 2018, p. 51 ; Le Bohec 2019, p. 46.

<sup>4</sup> Les *cohors equitatae* étaient des unités mixtes, c'est-à-dire qu'elles étaient composées de fantassins et de cavaliers. Voir Petolescu 2010, p. 207 ; Le Bohec 2019, p. 46-47.

<sup>5</sup> Les noms des troupes pouvaient être peints sur le *vexillum* : voir Feugère 2019, p. 48.

<sup>6</sup> Petolescu 2010, p. 206 ; Le Bohec 2018, p. 54.

<sup>7</sup> César, *Guerre des Gaules*, III, XVIII.

<sup>8</sup> César, *Guerre des Gaules*, II, VII ; II, X.

<sup>9</sup> César, *Guerre des Gaules*, V, XXVI.

<sup>10</sup> César, *Guerre des Gaules*, II, VII ; II, X ; II, XIX.

<sup>11</sup> César, *Guerre des Gaules*, II, VII ; II, X ; II, XIX.

<sup>12</sup> César, *Guerre des Gaules*, VII, LXV.

<sup>13</sup> Les *numeri* étaient des formations ethniques (voir Le Bohec 2018, p. 53 ; Le Bohec 2019, p. 47) de soldats irréguliers, créés et utilisés pour la garde des provinces. Ces troupes étaient formées de soldats barbares originaires de pays autres que ceux où elles stationnaient et se chargeaient de maintenir l'ordre aux frontières.

<sup>14</sup> Daremberg, *Saglio* 4.1, p. 117 ; Le Bohec 2019, p. 120.

n'existaient que pour désigner une fraction de l'armée en action, dans un sens purement tactique.<sup>1</sup>

***Equites singulares Augusti*** : Il y avait également les *Equites singulares Augusti*, des corps qui faisaient partie des unités militaires d'élites ou de corps particuliers. À côté des cohortes prétoriennes et urbaines<sup>2</sup>, l'empereur (comme par exemple Auguste) s'entourait également d'un autre groupe de gardes censés assurer sa sécurité personnelle, composé d'étrangers/Barbares, qu'on nommait les « Germains d'Auguste » ou les « gardes du corps Germains » (*Germani corporis Augusti*).<sup>3</sup> Plus tard, à la place de la garde germane, l'empereur Trajan institua les *equites singulares Augusti* (« les gardes du corps montés de l'empereur » d'environ 1000 cavaliers).<sup>4</sup> Cette unité formait la garde de l'empereur. Ils participaient, comme les cohortes prétoriennes, aux campagnes militaires auprès de l'empereur. Les *equites singulares Augusti* étaient donc essentiellement composés de soldats barbares. On faisait appel de préférence à des peuples barbares réputés pour leur adresse à cheval.<sup>5</sup> Les Gaulois, les Germains et les Hispaniques étaient très appréciés, au point que César préféra les utiliser plus que les autres Barbares.<sup>6</sup> On peut même constater que la cavalerie légionnaire de l'époque impériale était marquée de traditions militaires celtiques.<sup>7</sup>

***Mercennarius***: Dans l'armée romaine nous pouvions aussi rencontrer des mercenaires (du mot grec *mercennarius*). Ils étaient embauchés chez des peuples divers mais qui ne faisaient pas partie de l'ensemble du territoire romain. Le *mercennarius* provenait des contrées situées au-delà du *limes* romain. Certains suggèrent que les mercenaires étaient recrutés dans les cités fédérées.<sup>8</sup> On retrouve l'emploi de ce terme dans le *Bellum Civile* de César, pour décrire le type de recrutement des troupes aux ordres de Pompée.<sup>9</sup> On mentionne également que ce métier de mercenaire n'était pas propre aux Barbares, il était déjà l'industrie de certains Grecs<sup>10</sup> et même Romains.<sup>11</sup> En général les historiens prennent comme définition celle de Y. Garlan qui dit que le mercenaire est comme « un soldat professionnel dont la conduite est avant tout dictée, non par son apparence à une communauté politique, mais par l'appât du gain ».<sup>12</sup>

Les exemples d'enrôlement d'auxiliaires et autres unités barbares au sein de l'armée romaine sont assez nombreux. Un épisode moins bien connu, où les Romains

<sup>1</sup> Le Roux 2011, p. 153-172.

<sup>2</sup> Les cohortes urbaines assuraient la sécurité de la ville.

<sup>3</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 24 ; Daremberg, Saglio 3.2, p. 1800.

<sup>4</sup> Speidel 1994, p. 25 ; Le Bohec 2009, p. 119 ; Le Bohec 2019, p. 40.

<sup>5</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 24.

<sup>6</sup> Les Gaulois : César, *Guerre des Gaules*, I, XV, 1 ; IV, VI ; V, III ; V, XLVIII, 3 ; VI, VI ; VI, XLIII, 1 ; VII, XXXIV, 1 ; VIII, XI, 2. Les Hispaniques : V, XXVI, 3. Les Germains : VII, LXV, 4. CADIOU 2014, p. 56.

<sup>7</sup> Arrien, *Art tactique*, 32, 3 ; 33.1.

<sup>8</sup> Daremberg, SAGLIO 3.2, p. 1801 ; Daremberg, Saglio 2.2, p. 1210.

<sup>9</sup> César, *Bellum Civile*, III, IV.

<sup>10</sup> Daremberg, SAGLIO 3.2, p. 1784.

<sup>11</sup> Napoli 2010, p. 70.

<sup>12</sup> Garlan 1972, p. 67.

durent enrôler en masse des Barbares dans leur armée, eut lieu sous l'empereur Trajan durant les guerres daciques. La tension entre les Romains et les Daces<sup>1</sup> commença durant le règne d'Auguste (27 avant J.C.-14 après J.-C.).<sup>2</sup> Les Romains avaient atteint la zone du Danube et avaient imposé leur autorité sur les territoires situés au sud du fleuve. Les Daces habitant de l'autre côté du fleuve commençaient à se sentir menacés. Le point culminant de la tension militaire fut atteint sous le règne de Domitien (81-96 après J.-C.), lorsque l'armée romaine fut anéantie par les Daces en 85 après J.-C. Le gouverneur même de la province de Mésie, C. Oppius Sabinus, fut tué.<sup>3</sup> Peu de temps après, une offensive romaine a été conduite par le *praefectus praetorio* Cornelius Fuscus, en 86 après J.-C. Le désastre a été total, l'armée romaine a été complètement anéantie et le général Cornelius Fuscus lui-même perdit la vie.<sup>4</sup> Suite à ces événements, Domitien a été obligé de conclure la paix avec Décébale, le roi des Daces. Cet accord était très désavantageux pour l'Empire, car Rome devait payer un tribut annuel aux Daces :

« Après un séjour de quelques temps à Rome, il [Trajan] entreprit une expédition contre les Daces, songeant à leur conduite, affligé du tribut qu'ils recevaient tous les ans, et voyant avec leurs troupes s'augmenter leur orgueil ».<sup>5</sup>

Une fois arrivé sur le trône, Trajan (98-117 après J.-C.) décida de mettre fin à la menace dace, qui devenait de plus en plus forte, en entamant une importante guerre en Dacie. Il y eut deux campagnes militaires menées par Trajan (101-102 et 105-106 après J.-C.). L'armée romaine triompha de cette guerre. À la suite de cette victoire, Trajan érigea son forum au cœur de Rome (inauguré en 112 après J.-C.), ainsi qu'une colonne historiée (inaugurée en 113 après J.-C.). À sa mort la Colonne Trajane devint aussi sa tombe. Afin d'assurer cette victoire, Trajan avait eu recours à l'enrôlement d'un grand nombre de groupe ethniques provenant de trois continents : Europe, Asie et Afrique du nord.

## I. Les effectifs de l'armée de Trajan

Le 25 mars 101 après J.-C.<sup>6</sup>, l'empereur Trajan part de Rome pour se diriger avec son armée vers la Moesie Supérieure. L'armée romaine était composée de quatre

---

<sup>1</sup> Le peuple Dace occupait approximativement le territoire de l'actuel Roumanie d'aujourd'hui.

<sup>2</sup> Suétone, *Vie des douze Césars*, t. I, *Auguste*, VIII et XXI.

<sup>3</sup> Suétone, *Vies des douze Césars*, III, Domitien, VI ; Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, VII, 23, 4 ; Jordanès, *Histoire des Goths*, XIII, 76, p. 31, 144 et la note 131 ; voir également *Fontes*, II, 1970, p. 419 ; Strobel 2019, p. 123.

<sup>4</sup> Tacite, *Agricola*, XLI ; Suétone, *Vies des douze Césars*, III, Domitien, VI ; Juvénal, *Satires*, IV, 111 ; Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXVII, 6 et note 5 ; Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, VII, 23, 4 ; Orose, *Histoires*, VII, 10, 4 ; Jordanès, *Histoire des Goths*, XIII, 78 et p. 32, 144 et la note 132 ; *Fontes*, II, 1970, p. 421 ; Strobel 2019, p. 124-125.

<sup>5</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, IX, LXVIII, 6 ; *Fontes*, I, 1964, p. 687.

<sup>6</sup> Strobel 1984, p. 162 ; Strobel 2019, p. 294 ; Vulpe 2002, p. 20.

légions de Pannonie : I<sup>1</sup>, II<sup>2</sup> Adiutrix, X<sup>3</sup>, XIII<sup>4</sup> et XIV<sup>5</sup> Gemina ; de deux légions de Moesie Supérieure : IV(III) Flavia<sup>6</sup> et VII Claudia<sup>7</sup> ; de trois légions de Moesie Inférieure : I Italica<sup>8</sup>, V Macedonica<sup>9</sup>, XI Claudia<sup>10</sup> ; d'une légion de Syrie : VI Ferrata<sup>11</sup> ; et d'autres amenées du Rhin : I Minerva<sup>12</sup> et la XXX *Ulpia*.<sup>13</sup> Soit un total approximatif de 13/14 légions et de 84 000/90 000 soldats<sup>14</sup>, sans compter les troupes auxiliaires et les formations ethniques. Les opérations de débarquement étaient maintenues par la flotte *Classis Flavia Moesica* et la *Classis Flavia Pannonica*.<sup>15</sup>

<sup>1</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 24 ; CIL, III, 1004 (=IDR, III/5, 65) ; CIL, III, 1008 (=ILS, 2476 ; IDR, III/5, 74) ; Daremberg, *Saglio* 3.2, P. 1075 ; Cizek 1980, P. 257 ; Strobel 1984, p. 85 ; Lorinez 2000a, p. 155 ; Piso 2000, p. 205 ; Petolescu 2010, p. 192 ; Strobel 2019, p. 267 ; Petolescu 2021, p. 59, 60.

<sup>2</sup> Une fraction de cette légion a pris part aux guerres daciques. Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 24 ; IDR, III/3, 268 ; Strobel 1984, p. 87 ; Lorinez 2000b, p. 163 ; Petolescu 2010, p. 202 ; Strobel 2019, p. 267 ; Petolescu 2021, p. 133.

<sup>3</sup> Une partie de cette légion a pris part aux guerres daciques. Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 23 ; IDRE, II, 468 ; IDR, II, 237 ; Daremberg, *Saglio* 3.2, p. 1085 ; Strobel 1984, p. 88, 91-92 ; Gomez-Pantoja 2000, p. 186 ; Piso 2000, p. 220 ; Petolescu 2010, p. 205 ; Strobel 2019, p. 269 ; Petolescu 2021, p. 140.

<sup>4</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 23 ; AE, 1934, 2 (=IDRE, II, 367) ; Daremberg, *Saglio* 3.2, p. 1086 ; Cizek 1980, p. 258 ; Strobel 1984, p. 85, 95, 96 ; Le Roux 1985, p. 82, note 20 et 21, p. 94 ; Wolff 2000, p. 203 ; Piso 2000, p. 220 ; Petolescu 2010, p. 200 ; Strobel 2019, p. 267 ; Petolescu 2021, p. 59, 65.

<sup>5</sup> Une division de cette légion a pris part aux guerres daciques. Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 23 ; CIL, III, 1158 (ILS, 2477 ; IDR, III/5, 366) ; CIL, III, 1196 (=IDR, III/5, 574) ; Daremberg, *Saglio* 3.2, p. 1087 ; Cizek 1980, p. 258 ; Strobel 1984, p. 85, 96 ; Piso 2000, p. 224 ; Petolescu 2010, p. 205 ; Strobel 2019, p. 267 ; Petolescu 2021, p. 141.

<sup>6</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 24 ; IDR, III/3, 269 a-c ; Daremberg, *Saglio* 3.2, p. 1080 ; Cizek 1980, p. 258 ; Strobel 1984, p. 86, 89 ; Piso 2000, p. 208 ; Le Bohec-Wolff 2000, p. 240 ; Petolescu 2010, p. 194 ; Strobel 2019, p. 267 ; Petolescu 2021, p. 59, 62.

<sup>7</sup> Une fraction de cette légion a pris part aux guerres daciques. Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 23 ; CIL, XI, 5992 (=IDRE, I, 125) ; Cizek 1980, p. 258 ; Strobel 1984, p. 91 ; Le Roux 1985, p. 82, note 21, p. 94 ; Le Bohec-Wolff 2000, p. 244 ; Petolescu 2010, p. 203 ; Strobel 2019, p. 267 ; Petolescu 2021, p. 136.

<sup>8</sup> Une partie de cette légion a pris part aux guerres daciques. Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 24 ; IDR, II, 556-559 ; IDR, II, 600 ; Daremberg, *Saglio* 3.2, p. 1076 ; Cizek 1980, p. 258 ; Strobel 1984, p. 86 ; Le Roux 1985, p. 82, note 21 ; Absil 2000, p. 229 ; Popescu 2007, p. 293 ; Petolescu 2021, p. 133.

<sup>9</sup> Une section de cette légion a pris part aux guerres daciques. Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 23 ; CIL, III, 12117 ; CIL, X, 6321 (=ILS, 1035 = IDRE, I, 101) ; IDRE, II, 374 ; Daremberg, *Saglio* 3.2, p. 1082 ; Cizek 1980, p. 258 ; Strobel 1984, p. 94 ; Le Roux 1985, p. 82, note 21 ; Piso 2000, p. 213 ; Popescu 2007, p. 291 ; Petolescu 2010, p. 195-196 ; Petolescu 2021, p. 106.

<sup>10</sup> Une partie de cette légion a pris part aux guerres daciques. Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 23 ; IDR, II, 602 ; ILD, I, 167 ; IDR, II, 606, AE, 2000, 1264 (=ILD, I, 165) ; IDR, II, 556-557 ; IDR, II, 381 ; Strobel 1984, p. 93 ; Le Roux 1985, p. 82, note 21 ; Popescu 2007, p. 295 ; Strobel 2019, p. 267 ; Petolescu 2021, p. 140.

<sup>11</sup> Une fraction de cette légion a pris part aux guerres daciques. IDR, III/3, 270 ; Petolescu 2021, p. 136.

<sup>12</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 24 ; Daremberg, *Saglio* 3.2, p. 1077 ; Cizek 1980, p. 266 ; Strobel 1984, p. 86 ; Le Roux 1985, p. 86, note 38, p. 94 ; Le Bohec 2000b, p. 84 ; Strobel 2019, p. 269.

<sup>13</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 24 ; Daremberg, *Saglio* 3.2, p. 1089-1090 ; Cizek 1980, p. 266 ; Strobel 1984, p. 86, 97 ; Le Bohec 2000a, p. 71.

<sup>14</sup> Strobel 1984, p. 153 ; Le Roux 1985, p. 78 ; Strobel 2019, p. 321.

<sup>15</sup> Strobel 1984, p. 105.

La participation des forces romaines pour l'invasion de la Dacie pouvait probablement s'élever aux environs de 155 000/175 000 hommes.<sup>1</sup> De l'autre côté, nous ne possédons aucune source antique parvenue jusqu'à nous sur l'effectif de l'armée des daces de Décébale. Au niveau de la participation des auxiliaires, les troupes étaient originaires de plusieurs provinces romaines, de Syrie : *Ala I Augusta Ituraeorum*<sup>2</sup>, *Cohors I Augusta Ituraeorum Sagittariorum*<sup>3</sup> ; de Cappadoce : *Cohors II Flavia Commagenorum sagittariorum equitata*<sup>4</sup> ; de Bretagne : *Ala I Britannica Civium Romanorum*<sup>5</sup>, *Cohors I Brittonum milliaria*<sup>6</sup>, *Cohors I Britannica milliaria Civium Romanorum*<sup>7</sup>, *Cohors II Britannorum milliaria c.R p.f.*<sup>8</sup> ; de Pannonie : *Ala II Pannoniorum*<sup>9</sup>, *Cohors I Pannoniorum Veterana Pia Fidelis*<sup>10</sup>, *Cohors I Montanorum c. R.*<sup>11</sup> ; de Rhétie : *Cohors I Vindellicorum milliaria c.R p.f.*<sup>12</sup> ; *Cohors VIII Raetorum equitata*<sup>13</sup> ; de Gaule : *Ala I Claudia Gallorum Capitoniana*<sup>14</sup> ; *Cohors II Gallorum Macedonica*<sup>15</sup>, *Cohors V Gallorum Pannonica*<sup>16</sup> ; d'Ibérie : *Ala I Asturum*<sup>17</sup> ; *Cohors I Flavia Hispanorum*

<sup>1</sup> Strobel 1984, p. 154 ; Strobel 2019, p. 321.

<sup>2</sup> AE 1990, 860 ; RMD, 148 ; IDRE II, 307 ; ILD, I, 10 ; CIL XVI, 57 (= IDR I, 2) ; CIL XVI, 163 (= IDR I, 3) ; Petolescu 2002, p. 74 ; Petolescu 2021, p. 170-171.

<sup>3</sup> CIL XVI, 42 ; CIL XVI, 47 ; CIL, XVI, 57 ; Petolescu 2002, p. 116 ; Petolescu 2021, p. 234.

<sup>4</sup> IDRE II, 307 ; IDR I, 3 (=CIL, XVI, 163) ; CIL XVI 39 ; RMD V 335 ; Petolescu 2002, p. 97 ; Popescu-Tentea 2006, p. 136 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 87 ; Popescu-Tentea 2018, p. 48 ; Petolescu 2021, p. 206.

<sup>5</sup> CIL XVI 47 ; IDRE I, 154 (= AE 1980, 496) ; Petolescu 2002, p. 66 ; Petolescu 2021, p. 161.

<sup>6</sup> CIL XVI, 54 ; CIL, XVI, 160 (= IDR, I, 1) ; Petolescu 2002, p. 87 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 85 ; Popescu-Tentea 2018, p. 39-40 ; Petolescu 2021, p. 190.

<sup>7</sup> CIL XVI, 49 ; CIL XVI, 54 ; CIL, XVI, 57 (=IDR, I, 2) ; AE, 2011, 1790 ; RMD, III, 148 ; Petolescu 2002, p. 86 ; Popescu-Tentea, 2006b, p. 85-86 ; Popescu-Tentea 2018, p. 39 ; Petolescu 2021, p. 188-189.

<sup>8</sup> CIL XVI, 46 ; RMD III 148 ; CIL XVI, 57 (= IDR I,2) ; CIL XVI, 163 (= IDR I,3) ; RMD IV 226 ; Petolescu 2002, p. 89 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 86 ; Popescu-Tentea 2006b, p. 58 et 61 ; Popescu-Tentea 2018, p. 40-41 ; Petolescu 2021, p. 193.

<sup>9</sup> IDRE II, 307 ; IDR I, 3 ; AE 1969-1970, 583 = IDRE II, 363 ; Petolescu 2002, p. 75 ; Popescu-Tentea 2006, p. 134 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 83 ; Popescu-Tentea 2018, p. 25.

<sup>10</sup> IDRE II, 307 ; CIL XVI 54 (= IDR I, 3) ; RMD III 148 ; Popescu-Tentea 2006, p. 140 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 95 ; Popescu-Tentea 2006b, p. 59 ; Popescu-Tentea 2018, p. 67 ; Petolescu 2021, p. 241.

<sup>11</sup> Cette *cohors* a pris part à la deuxième guerre dacique : RMD,148 (= IDRE II, 307) ; CIL XVI, 163 (= IDR I, 3) ; CIL XVI 42 ; CIL XVI 47 ; Petolescu 2002, p. 117-118 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 94 ; Popescu-Tentea 2018, p. 65 ; Petolescu 2021, p. 238.

<sup>12</sup> CIL XVI 46 ; RMD III 48 (= IDRE II, 307) ; CIL XVI 163 (= IDR I, 3) ; Petolescu 2002, p. 125 ; Tentea-Popescu 2002/2003, p. 296 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 97-98 ; Popescu-Tentea 2006b, p.61 ; Popescu-Tentea 2018, p. 74 ; Petolescu 2021, p. 248.

<sup>13</sup> CIL XVI, 26, 30, 31, 47 ; CIL XVI, 54 ; RME, 148 = AE 1990, 860 = IDRE II, 307 ; Petolescu 2002, p. 119.

<sup>14</sup> IDR III/4 326-327 ; TIR I, 35, 28 ; Petolescu 2002, p. 69 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 81 ; Petolescu 2021, p. 164.

<sup>15</sup> RMD, 148 ; AE, 1990, 860 ; IDRE II, 307 ; CIL XVI, 57 (= IDR I, 2) ; CIL XVI, 163 (= IDR I, 3) ; Petolescu 2002, p. 105 ; Popescu-Tentea 2006, p. 137 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 90 ; Popescu-Tentea 2018, p. 55 ; Petolescu 2021? p. 219.

<sup>16</sup> RMD, III, 148 ; IDRE II, 307 ; CIL XVI 163 (= IDR I, 3) ; Petolescu 2002, p. 107 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 91 ; Popescu-Tentea 2018, p. 56 ; Petolescu 2021, p. 222.

<sup>17</sup> Participation à la première guerre dacique. CIL IX 4753 (= ILS, 1350 ; IDRE I, 112) ; Petolescu 2002, p. 63 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 80 ; Petolescu 2021, p. 155.

*milliaria equitata*<sup>1</sup>, *Cohors I Hipanorum Pia Fidelis Civium Romanorum*<sup>2</sup>, *Cohors II Hispanorum equitata*<sup>3</sup> ; de Thrace : *Cohors I Thracum Civium Romanorum Pia Fidelis*<sup>4</sup>, *Cohors VI Thracum veterana equitata*<sup>5</sup> ; de Crète : *Cohors I Cretum Sagittariorum*<sup>6</sup> ; de Belgique : *Cohors V Lingonum*<sup>7</sup> ; de Macédoine : *Ala I Vespasiana Dardanorum*<sup>8</sup> ; de Numide : *Cohors II Flavia Numidarum*<sup>9</sup> ; de Germanie Inférieure : *Cohors Ubiorum*<sup>10</sup> ; de Chypre : *Cohors IV Cypria Civium Romanorum*.<sup>11</sup>

On également participé aux guerres daciques une troupe auxiliaire composée de citoyens romains : *Ala I civium Romanorum*<sup>12</sup> ; ainsi qu'une troupe mixte servant à accueillir d'autres unités : *Ala I Claudia Nova Miscellanea*.<sup>13</sup> D'autres séries de formations ethniques ont également participé aux guerres daciques : *Pedites singulares Britannici*<sup>14</sup> ; *Numerus Germanicianorum exploratorum*<sup>15</sup> ; *Numeri Maurorum*<sup>16</sup> ; *Palmyreni sagittarii*<sup>17</sup> ; et les *Symmachiarum Astures*.<sup>18</sup>

<sup>1</sup> CIL XVI, 46 ; RMD 143 ; CIL III 1627. ; Petolescu, 2002, p. 111-112 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 93 ; Popescu-Tentea 2018, p. 59 ; Petolescu 2021, p. 228.

<sup>2</sup> CIL XVI 57 (= IDR I, 2) ; CIL XVI 163 (= IDR I, 3) ; RMD IV 216 ; Popescu-Tentea 2006, p. 140 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 93 ; Popescu-Tentea 2006b, p. 58 ; Popescu-Tentea 2018, p. 58 ; Petolescu 2021, p. 227.

<sup>3</sup> IDRE II, 307 ; IDR I, 3 ; CIL XVI 46 ; Petolescu 2002, p. 113 ; Popescu-Tentea 2006, p. 128 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 94 ; Popescu-Tentea 2018, p. 60. Cette *cohors* a participé à la construction du pont sur le Danube : CIL, III, 1703 ; IDR, II, 104 ; ILD, I, 76 ; Petolescu 2021, p. 230.

<sup>4</sup> CIL XVI, 46 ; CIL XVI 164 ; RMD III 148 ; CIL XVI 57 (= IDR I, 2) ; CIL XVI 163 (= IDR I, 3) ; Petolescu, 2002, p. 122 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 96 ; Popescu-Tentea 2006b, p. 59 ; Popescu-Tentea 2018, p. 70 ; Petolescu 2021, p. 244.

<sup>5</sup> CIL XVI, 46 ; IDR I, 3 ; RMD I, 6. ; Petolescu 2002, p. 123 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 96-97 ; Popescu-Tentea 2018, p. 73 ; Petolescu 2021, p. 245.

<sup>6</sup> CIL XVI 163 (= IDR I, 3) ; RMD IV 226 ; Petolescu 2002, p. 100 ; Popescu-Tentea 2006a, p.88-89 ; Popescu-Tentea 2018, p. 50 ; Petolescu 2021, p. 209 ; Cette *cohors* a également participé à la construction du pont sur le Danube : CIL, III, 1703, 2 (=14216 ; IDR, II, 103) ; Petolescu 2021, p. 209.

<sup>7</sup> CIL XVI, 163 (= IDR I, 3) ; Petolescu 2002, p. 117 ; Petolescu 2021, p. 236.

<sup>8</sup> CIL VIII 9990 = ILS 1352 = IPD 796 = IDRE II, 468 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 81.

<sup>9</sup> IGB III 1741bis = AE 1965, 147 = IDRE II 350 ; Petolescu 2002, p. 118 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 95.

<sup>10</sup> CIL XVI, 44 ; CIL XVI, X, 6015 ; ISM, V, 24 ; AE 1997, 1330 ; OPRIS 1997, p. 277-278 ; Petolescu 2002, p. 124 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 97 ; Petolescu 2021, p. 247.

<sup>11</sup> RMD, III, 148 ; CIL XVI 54 ; IDRE II, 307 ; CIL XVI, 57 (= IDR I, 2) ; Petolescu 2002, p. 102 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 89 ; Popescu-Tentea 2018, p. 51 ; Petolescu 2021, p. 214.

<sup>12</sup> RMD 148 = (IDRE II, 307) ; CIL XVI, 57 = (IDR I, 2) ; Petolescu 2002, p. 61 ; Tentea-Popescu 2002/2003, p. 261 ; Petolescu 2021, p. 153.

<sup>13</sup> AE, 1972, 573 (=IDRE, II, 376) ; CIL III, 14216 = (IDR II, 43) ; Petolescu 2002, p. 70 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 80 ; Petolescu 2021, p. 165.

<sup>14</sup> CIL XVI 54 ; Strobel 1984, p. 148 ; Petolescu 2002, p. 129 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 98 ; Popescu-Tentea 2018, p. 76 ; Petolescu 2021, p. 254.

<sup>15</sup> CIL III, 12574 (= AE 1912, 304 = IDR III/3, 262) ; CIL III, 8074, 29b ; AE 1972, 487 ; AE 1974, 548 ; Strobel 1984, p. 148 ; Petolescu 2002, p. 131 ; Strobel 2019, p. 269 ; Petolescu 2021, p. 257.

<sup>16</sup> CIL, XVI, 108 (=IDR, I, 16) ; CIL XVI, 114 (= IDR I, 29) ; Petolescu 2002, p. 134-135 ; Popescu-Tentea 2018, p. 76 ; Petolescu 2021, p. 260.

<sup>17</sup> IDR I, 5 (= RMD, 17) ; CIL XVI, 68 (= IDR I, 6) ; Petolescu 2002, p. 138 ; Petolescu 2021, p. 268-269.

<sup>18</sup> AE, 1926, 88 ; IDRE, I, 177 ; Strobel 1984, p. 148 ; Petolescu 2021, p. 278.

## II. Les troupes auxiliaires et ethniques représentées sur les scènes de la Colonne Trajane

Les troupes barbares au sein de l'armée de Trajan se distinguent assez facilement des prétoriens ou des légionnaires par leur équipement militaire différent. Mais nous verrons plus loin que quelques éléments peuvent parfois être en communs, comme les sandales et le casque.<sup>1</sup>

### a. Les auxiliaires à « cravate/écharpe »

Ces auxiliaires sont vêtus d'une cote de mailles composée d'anneaux (*lorica hamata*)<sup>2</sup>, arrivant approximativement en-dessous du fessier. Cette protection paraît être lisse sur la majorité des représentations iconographiques mais cela est dû à l'érosion<sup>3</sup>, les détails de la structure sont cependant encore visibles sur quelques scènes (scènes XXIV, CXV, CLIII fig. 1.3, 1.5, 1.6). Au niveau des épaules et du bas, on voit une dentelle découpée en ligne brisée (c'est-à-dire en « V »). En-dessous, près du corps, on peut apercevoir une tunique, sans doute pour protéger le corps des aspérités de la cote de mailles, qui dépasse ainsi de quelques centimètres l'armure (au niveau des épaules et du bas). Cette tunique est le plus souvent à coupe droite mais également pourvue de franges (scène CXXXVII fig. 1.11). On peut voir sur quelques scènes des auxiliaires qui portent un manteau, assez long et frangé (scènes XXI, XXXIII, XXXV, XXXVI, XLIV fig. 1.1). On notera qu'ils (fantassins et cavaliers) ne portent jamais de manteau lorsqu'ils sont sur un champ de bataille en confrontation avec l'ennemi. Par-dessus la cote de mailles, au niveau du cou, il y a un tissu qui peut s'apparenter à une cravate/écharpe d'aujourd'hui (fig. 1.2, 1.4). En bas du corps, ils portent un pantalon qui va jusqu'aux mollets (*bracae, feminalia*).<sup>4</sup> Pour la défensive, ils utilisent des boucliers ovales, richement décorés, et pourvus de deux poignées à l'arrière (scènes LXVIII, LXXIV, CXXXV fig. 1.10). Puis, pour l'offensive ils employaient de grandes épées portées sur le flanc droit (scènes XI, XXXVII, LXXII fig. 1.8), des lances (sculptées : scènes LXVI, CXIII fig. 1.9 ; ou non sculptées<sup>5</sup> : scènes XXXVII, CXLIV-CXLV fig. 1.8, 1.12) et des arcs (scène XXIV fig. 1.7). Ensuite, on peut remarquer que les auxiliaires portent un casque et des sandales similaires aux prétoriens et légionnaires. Les casques étaient ronds, lisses, surmontés (scènes XXI, XXXII,

<sup>1</sup> Stefan-Chew 2015, p. 71.

<sup>2</sup> Cichorius 1896, p. 111, 114, 119-120 ; Lehmann-Hartleben 1926, p. 106 ; Stefan-Chew 2015, p. 71.

<sup>3</sup> Coulston 1989, p. 33 ; Stefan-Chew, p. 71 ; Strobel 2019, p. 289.

<sup>4</sup> Gaffiot 1934, p. 226 (*bracae*), 658 (*feminalia*) ; Stefan-Chew 2015, p. 71.

<sup>5</sup> Certains chercheurs suggèrent que la plupart des armes ont été sculptées en métal à cause d'un manque de place dans les compositions des scènes de la Colonne Trajane : voir Stefan-Chew 2015, p. 73 ; Strobel 2019, p. 288. Cependant, il ne s'agirait pas d'un manque de place, mais plutôt un point de vue technique et esthétique. Certains personnages se détachent davantage du relief (car les compositions comportent plusieurs plans et profondeurs) et les sculpteurs ne pouvaient pas sculpter leurs armes. Afin de ne pas déformer certaines armes des personnages, les sculpteurs ont décidé de les créer en 3D, forgées dans un métal, et de les placer dans les poignets creusés. C'est pourquoi les armes détachées ne sont plus visibles car depuis elles ont complètement disparues.

XXXVII, LIV, LXIII, XCIV, CXV, CXXXI, CXLII-CXLV, CLI) ou pas d'un anneau (scènes XXIV, LXXII, CXII), et pourvus de protège-nuque et de paragnathides. Les casques étaient également renforcés par deux bandes verticales qui se croisaient au sommet.

Les auxiliaires à cravate/écharpe apparaissent de nombreuses fois sur la Colonne Trajane, en tant que fantassins et cavaliers, participant ainsi à plusieurs tâches durant les deux campagnes. Ces auxiliaires prenaient part à la quasi-totalité des batailles. On les envoyait très souvent en première ligne, seuls (scènes XXIX, XXXVII, CXII, CXLII-CXLV, CXLVIII, CLI, CLIII), aidés par des groupes ethniques (scènes XXIV, XXXVIII, LXVI, LXX, LXXII) et quelquefois aux côtés des légionnaires (scènes XL, CXIII, CXV). Quand ils ne se trouvaient pas en première ligne, ils se tenaient prêt à renforcer l'effectif militaire si besoin (scènes XXI, LI, LXIII), ou partir en exploration avec l'empereur (scènes XXXVI, CVIII, CXXXI). Les auxiliaires participaient également à la défense des camps romains (scènes XXXII, XCIV-XCV, CXXXIV), au transport des bagages (scènes XXXIII, XXXV, XLVI, CVII), à surveiller les prisonniers (scène XL), et quand il était nécessaire ils se soignaient entre eux (scène XL). Ils assistaient aussi aux allocutions de l'empereur (scènes XLII, LIV, CXXXVII) et à des scènes de soumission des Daces (scènes LXXV, CXVIII). Trajan ne manquait pas de récompenser individuellement ces auxiliaires (scène XLIV).<sup>1</sup>

Ces auxiliaires se distinguaient également par une coutume militaire assez étrange et sanglante, consistant à couper les têtes de leurs ennemis. Durant les guerres daciques, cette pratique ne fut pas utilisée par les légionnaires romains<sup>2</sup> ou par les autres groupes ethniques, seulement par les auxiliaires à cravate/écharpe. Ces derniers paraissent être, sur les scènes de la Colonne Trajane, des chasseurs de têtes.<sup>3</sup> Dans plusieurs scènes, on peut voir ces auxiliaires avec la tête coupée d'un Dace<sup>4</sup>, à la main (scènes XXIV, LXXII, CXIII fig. 2.1, 2.4, 2.5), sur des piquets (scène LVI fig. 2.3) ou encore plus terrible dans la bouche (scène XXIV □ fig. 2.2), pour l'exhiber aux autres et essentiellement à l'Empereur. Il semblerait que cette moeurs ait été tolérée par Trajan

<sup>1</sup> Cela précédait une belle victoire de la part des Romains qui s'était succédée par de nombreux prisonniers daces (voir la scène XLIII).

<sup>2</sup> Bien que le confort intellectuel puisse être dérangé, cette pratique des têtes coupées, hors guerres daciques, n'était pas si étrangère aux Romains : voir Voisin 2008, p.32-33. On note également que durant la période de la République, les Romains pratiquaient la décimation pour punir son armée (en cas de défaite, de fugue, etc.). Plusieurs cas de décimation nous ont été rapportés par les auteurs antiques : Polybe, *Histoires*, VI, 38 ; Tite-Live, *Histoire romaine*, II, LIX (en 471 av. J.-C.) ; Plutarque, *Vies*, t. VII, *Crassus*, 10, 4 ; Appien, *Guerres civiles*, I, CXVIII (en 71 av. J.-C.). Cette pratique perdura jusqu'au début de la période de l'Empire : Suétone, *Vie des douze Césars*, t. I, *Auguste*, XXIV ; Tacite, *Annales*, III, XXI.

<sup>3</sup> Des contradiction sur les identifications des coupeurs de têtes existent. Selon J.L. Voisin la pratique des têtes coupées, visible sur les scènes de la Colonne Trajane, serait pratiquée non par des auxiliaires barbares mais plutôt par des citoyens romains : Voisin 1984, p. 292. Cette affirmation se base sur aucun soutient scientifique.

<sup>4</sup> Voisin 2008, p. 34.

puisqu'elle est répétée plusieurs fois, dans la première et dans la deuxième guerre daciques (scènes XXIV, LVI, LXXII, CXIII).<sup>1</sup>

En ce qui concerne l'identification de ces auxiliaires à cravate/écharpe, plusieurs éléments peuvent probablement nous orienter sur leur origine. La présence de la cote de mailles annulaire, parmi le costume de ces derniers, pourrait être un « clin d'oeil » sur l'origine probable celto-gauloise assez bien connue.<sup>2</sup>

Aussi, la coutume des têtes coupées peut également être un élément d'identification ethnique. Dans la littérature antique, il est écrit que les Celto-Gaulois avaient plusieurs façons d'exhiber leurs trophées de guerre. L'une d'elles est expliquée par Strabon et cela consistait à ramener des têtes coupées de leurs ennemies pour ensuite les clouer devant la porte de leur maison : « [...] Leur irréflexion s'accompagne aussi de barbarie et de sauvagerie, comme si souvent chez les peuples du Nord ; je pense à cet usage qui consiste à suspendre l'encolure de leur cheval les têtes de leurs ennemis quand ils reviennent de la bataille, et à les rapporter chez eux pour les clouer devant les portes. [...] ».<sup>3</sup> On associe souvent la pratique des têtes coupées aux Celto-Gaulois, faisant la chasse aux têtes une exclusivité chez ce peuple, alors que d'autres Barbares n'en ignoraient pas l'usage.<sup>4</sup> La coutume des têtes coupées était également connue chez d'autres peuples barbares, notamment chez les Scythes pour justifier leur droit au butin<sup>5</sup>, et chez les Thraces pour glorifier leur victoire militaire.<sup>6</sup>

La cravate/écharpe peut également nous aider à identifier ces auxiliaires. Cet élément n'apparaît pas sur d'autres représentations iconographiques, et peut vraisemblablement être un élément symbolique. Il est probable que la cravate/écharpe ait remplacé le torque, un élément lourd, encombrant et inadéquat sur un équipement militaire. Le torque était un élément de parure (du cou) spécifique aux Celto-Gaulois.<sup>7</sup> La cravate/écharpe ne semble pas avoir une quelconque utilisation dans l'équipement de ces auxiliaires et peut simplement être un élément précieux comme le torque.

Il serait probable que les auxiliaires à cravate/écharpe soient d'origine celto-gauloise, la tenue vestimentaire peut correspondre, ainsi que leur comportement militaire (moeurs des têtes coupées). Les origines thraces peuvent être écartées, puisque

---

<sup>1</sup> Cette moeurs semble être tolérée par l'empereur Trajan puisqu'elle est répétitive et visible tant sur les scènes de la première que sur la deuxième guerre dacique. Cependant, C. Cichorius suggère le contraire, que Trajan désapprouverait ce comportement : voir Cichorius 1896, p. 340. L'hypothèse de C. Cichorius ne peut pas être retenue, car la répétition prouve le contraire. Nous notons également une étude intéressante qui monte que Trajan n'était pas un empereur « si parfait » : voir Galinier 2018, p. 12.

<sup>2</sup> L'auteur antique Varron attribue l'invention de la cote de mailles aux Celto-Gaulois : Varron, *La langue latine*, V, XXIV, 116 ; Feugère 2019, p. 74. On peut faire également une approche iconographique avec le guerrier celto-gaulois de Vachères (conservée au Musée lapidaire d'Avignon depuis 1892). Il porte une cote de maille et un torque au cou. Voir Reinach 1893, p. 270-272 ; Esperandieu 1907, p. 38, n°35 ; Barruol 1996, p. 9-10.

<sup>3</sup> Strabon, *Géographie*, IV, 4, 5.

<sup>4</sup> Voisin 1984, p. 241 ; Voisin 2008, p. 27-28, 30.

<sup>5</sup> Hérodote, *Histoires*, IV, 64 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, II, 1, 12.

<sup>6</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, XLII, 60.

<sup>7</sup> Anonyme, *Les Hommes illustres de la ville de Rome*, XXVIII ; Tite-Live, *Histoire romaine*, VII, 10.

nous ne retrouvons aucun élément vestimentaire thrace sur le costume des auxiliaires ; les origines scythes également, car l'enrôlement de ces derniers durant les guerres daciques n'est pas attesté.

Nous possédons plusieurs noms de troupes auxiliaires ayant participé aux guerres daciques, qui pourraient de manière plausible, coïncider aux auxiliaires à cravate/écharpe représentés sur les scènes de la Colonne Trajane. De ce fait, les auxiliaires d'origines celto-gauloises sont concernées : *Ala I Claudia Gallorum Capitoniana*<sup>1</sup> ; *Cohors II Gallorum Macedonica*<sup>2</sup>, *Cohors V Gallorum Pannonica*.<sup>3</sup> Ces réflexions restent des hypothèses, pour le moment nous n'avons pas la certitude de l'origine exacte de ces auxiliaires.

Au niveau tactique, ces auxiliaires étaient utilisés pour attaquer de front l'ennemie, ils étaient donc essentiellement envoyés en première ligne. On voit que, durant les deux guerres daciques, Trajan sollicita principalement les auxiliaires à cravate/écharpe pour pratiquement toutes les confrontations, dans les endroits où régnait de fortes tensions, contrairement aux troupes légionnaires qui eux étaient rarement envoyées en première ligne<sup>4</sup> (on peut les voir uniquement sur les scènes XL, CXIII et CXV). Trajan préférerait garder ses légionnaires en renfort<sup>5</sup> (scènes XXII, XXIV, XXVI, XL, LXIII, LXXII, XCVI, CXIV), pour des travaux de construction (scènes XI, XII, XVI, XIX, XX, XXXIX, LX, LXV, LXVI, LXXIII, XCVI, CXVI, CXXVII, CXXIX, CXXXIII), pour défricher les forêts (scènes XV, XXIII, LII, LVI, LXVIII, LXIX, CXVII), ou encore pour gérer les stocks alimentaires (scènes CX, CXXIV).

### b. Les signiferi, aquiliferi, vexillarii

Les porteurs d'enseignes, comme les *signiferi*<sup>6</sup> (fig. 3.1, 3.3-6) et les *aquiliferi*<sup>7</sup> (fig. 3.2), et les porteurs d'étendards, comme les *vexillarii*<sup>8</sup> (fig. 3.1), sont habillés et armés de la même manière que les auxiliaires à cravate/écharpe. Cependant, deux éléments caractérisent ces porteurs, par le fait qu'ils soient couverts d'une peau de bête par-dessus la tête<sup>9</sup> (fig. 3.1-6), et par le port de petits boucliers ronds (fig. 3.4-5). On

<sup>1</sup> IDR III/4 326-327 ; TIR I, 35, 28 ; Petolescu 2002, p. 69 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 81 ; Petolescu 2021, p. 164.

<sup>2</sup> RMD, 148 ; AE, 1990, 860 ; IDRE II, 307 ; CIL XVI, 57 (= IDR I, 2) ; CIL XVI, 163 (= IDR I, 3) ; Petolescu 2002, p. 105 ; Popescu-Tentea 2006, p. 137 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 90 ; Popescu-Tentea 2018, p. 55 ; Petolescu 2021? p. 219.

<sup>3</sup> RMD, III, 148 ; IDRE II, 307 ; CIL XVI 163 (= IDR I, 3) ; Petolescu 2002, p. 107 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 91 ; Popescu-Tentea 2018, p. 56 ; Petolescu 2021, p. 222.

<sup>4</sup> Coulston 2001, p. 127.

<sup>5</sup> Les légionnaires se tenaient à l'arrière, prêt à intervenir pour soutenir les auxiliaires et les groupes ethniques sur les champs de batailles.

<sup>6</sup> Les *signiferi* portent les enseignes des différentes légions et également des prétoriens.

<sup>7</sup> Les *aquiliferi* sont les porteurs de l'aigle. Depuis l'époque de Marius (157-86 av. J.-C.), l'aigle (représentation zoomorphique de Jupiter) est devenu l'enseigne commune des légions romaines. Voir Feugère 2019, p. 45-46 ; Le Bohec 2019, p. 69.

<sup>8</sup> Les *vexillarii* portent les enseignes des détachements de *cohors* ou d'*ala*. Voir Feugère 2019, p. 48.

<sup>9</sup> Cichorius 1896, p. 36 ; Richmond 1935, p. 6 ; Coulston 1989, p. 33.

remarque que les *aquiliferi* et les *vexillarii* peuvent être aperçus quelquefois sans cette peau sur la tête<sup>1</sup>, alors que les *signiferi* en sont pourvus à chaque apparition (scènes IV, X, XXII, XXIV, XXVII, XL, XLII, XLVIII, LI, LIII, LIV, LXI, LXIII, LXXIV, LXXXVII, XCIX, CII, CIV, CVI-CVII, CXIII, CXXIII, CXXV, CXXXVII).<sup>2</sup>

Ces porteurs apparaissent essentiellement en tête de troupes de légionnaires en marche (scènes IV-V, XXII, XXIV, XXVI, XL, XLVIII, LI, LXIII, CVI, CVIII, CXXIII), ou lors des allocutions de l'empereur (scènes X, XXVII, XLII, LIV, LXI, LXXIV, CIV, CXXV, CXXXVII), mais également dans des camps romains (scène CXIII), et lors de cérémonies religieuses (scènes LIII, XCIX, CII).

Leur identification ethnique est complexe à déterminer, mais peut être rapprochée des hypothèses soutenues sur les auxiliaires à cravate/écharpe.

### c. Les musiciens

Au sein de l'armée romaine nous pouvons voir des musiciens qui utilisaient des instruments à vent pour donner certains ordres militaires : il y avait ainsi le *tubicen*, « le joueur de trompette » (fig. 4.1), qui sonnait la charge, la retraite et les tours de garde des troupes<sup>3</sup> ; et le *cornicen*, « le sonneur de cor » (fig. 4.2-5), qui signalait le départ et l'arrêt pour les troupes.<sup>4</sup> Ils sont habillés et équipés exactement comme les porteurs d'enseignes ou d'étendards, c'est-à-dire avec la tenue des auxiliaires à cravate/écharpe, coiffés d'une peau de bête par-dessus la tête<sup>5</sup> (fig. 4.3-5) et munis d'un bouclier rond (fig. 4.4).

Dans ce contexte militaire, cette peau de bête par-dessus la tête peut ainsi signifier la représentation zoomorphique d'un dieu, c'est-à-dire un animal associé à une divinité. On peut identifier deux sortes d'animaux : le lion et le loup. Ici en l'occurrence le dieu Mars (ou d'autre dieux) peut être présent.<sup>6</sup> Les *signiferi*, *aquiliferi*, *vexillarii* et les musiciens sont les seuls auxiliaires à porter la peau de bête par-dessus la tête. Cette peau de bête leur donnait un aspect assez étrange, archaïque et « barbare » et devait certainement signifier quelque chose. En effet, nous pouvons voir qu'ils étaient les plus exposés et également les seuls à ne pas pouvoir se défendre correctement lorsqu'il le fallait du fait d'avoir les mains prises par les accessoires liés à leur rôle. Ils étaient donc des cibles faciles. On suppose ainsi que l'animal sur leur tête pouvait être une représentation divine (zoomorphique) qui les aider à les protéger des ennemies.

<sup>1</sup> *Aquiliferi* sans peaux de bête : scènes IV, XXII, CVIII ; *Aquiliferi* avec peaux de bête : scènes LXI, LXIII, CIV ; *Vexillarii* sans peaux de bête : scènes IV, VII, CVI-CVII ; *Vexillarii* avec peaux de bête : XL, LI, LIV, CII.

<sup>2</sup> Dans des conditions plus détendues, on peut voir les *signiferi* sans la peau de bête sur la tête (voir scène LXXXVII).

<sup>3</sup> Le Bohec 2019, p. 70.

<sup>4</sup> Le Bohec 2019, p. 70.

<sup>5</sup> Cichorius 1896, p.37 ; Coulston 1989, p. 33.

<sup>6</sup> Le loup était associé comme symbole au dieu Mars (le dieu de la guerre). Daremberg, Saglio 3.2, p. 1616-1617 ; Velcescu 2010, p. 112, note 276.

Les sonneurs de trompette apparaissent essentiellement dans des scènes religieuses exigeant une tenue civile (scènes VIII, CIII □ fig. 4.1), alors que les joueurs de cor sont pour la plupart présents aux côtés des troupes légionnaires en marche (scènes V, XXVI, XL, LXI, CII, CVI, CVIII, CXXIII). Quelquefois ces derniers peuvent être également présents lors des scènes religieuses en tenue civile (scènes VIII, CIII fig. 4.2).

Du fait de leur ressemblance avec les auxiliaires à cravate/écharpe et avec les porteurs d'enseignes et d'étendards, nous pouvons avancer les mêmes hypothèses proposées précédemment sur leur identification.

#### d. Les *singulares Augusti*

Trajan avait une garde impériale qui pouvait être montée (*equites singulares Augusti*)<sup>1</sup> ou à pieds (*pedites singulares Augusti*).<sup>2</sup> Ils étaient vêtus et armés comme les auxiliaires à cravate/écharpe.<sup>3</sup> Cette garde impériale se trouvait essentiellement à proximité de l'empereur pour le protéger (scènes XVI, XVIII, XXIV, XLII, LXXII, CII, CV, CXIV, CXLI □ fig. 5.1, 5.4), mais elle jouait également d'autres rôles, comme monter la garde pendant que les troupes légionnaires étaient affectées aux travaux (scènes XI, XIV, LXVIII), ou garder un camp (scènes XXI, LXII, CIX, CX, CXIII, CXXVIII □ fig. 5.2-3), et servir également d'explorateurs (scènes XXXVI, LXXXIX).

Les *singulares Augusti* de Trajan étaient donc composées de Barbares. En ce qui concerne leur identification ethnique, au niveau iconographique cela reste encore difficile à éclaircir. Cependant, grâce à l'épigraphie nous savons que les *Pedites singulares Britannici*<sup>4</sup> ont participé aux guerres daciques auprès de Trajan. Il est ainsi plausible que ces gardes barbares soient d'origine britannique.

Cette garde n'est pas à confondre avec celle des prétoriens (on les reconnaît avec leur casque à panache, voir scène CIV). Celle-ci aurait participé à l'assassinat de l'empereur Domitien, aussi Trajan préféra-t-il s'entourer de *singulares Augusti*, une garde aussi fidèle qu'habile<sup>5</sup> placée sous les ordres du préfet du prétoire.<sup>6</sup> Cependant les cohortes prétoriennes ont bien participé aux guerres daciques<sup>7</sup>, des enseignes prétoriennes étant visibles sur les scènes de la Colonne Trajane (scènes V, XXIV, XXXIII, XL, XLII, LI, LIII, LIV, LXIII, LXXIV, LXXXVI, LXXXVII, XCIX, CII, CIV, CXIII, CXXXVII □ fig. 3. 1, 4-6).<sup>8</sup>

<sup>1</sup> Strobel 1984, p. 31, 244 ; Stefan-Chew 2015, p. 72 ; Strobel 2019, p. 289-290.

<sup>2</sup> Strobel 1984, p. 244.

<sup>3</sup> Strobel 1984, p. 241, 243.

<sup>4</sup> CIL XVI 54 ; Strobel 1984, p. 148 ; Petolescu 2002, p. 129 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 98 ; Popescu-Tentea 2018, p. 76 ; Petolescu 2021, p. 254.

<sup>5</sup> Ursu 1971, p. 38 ; Speidel 1994, p. 24-25.

<sup>6</sup> Jallet-Huant 2004, p. 19.

<sup>7</sup> Jallet-Huant 2004, p. 48, 85 ; Bennett 2006, p. 127.

<sup>8</sup> Les enseignes prétoriennes étaient richement décorées par des couronnes honorifiques et des médaillons portant au centre le portrait impérial. Au sommet, les enseignes pouvaient être surmontées par divers éléments, comme des effigies, un aigle, des couronnes, des victoires ailées, etc. Les enseignes légionnaires

### e. Les troupes germaniques

Parmi les auxiliaires et les légionnaires nous pouvons voir plusieurs troupes ethniques spécialisées, engagées en général pour leur pratique d'armes et leur tactique de lutte spécifiques.

On voit des Germains<sup>1</sup> (fig. 6. 1-6), torse nu, vêtus d'un pantalon retroussé à la taille, et qui portent des boucliers ovales. Ils utilisaient essentiellement la massue comme arme offensive (scènes XXIV, XXXVI, XXXVIII, LXX fig. 6. 1-4). Des épées font également partie de leur équipement (scènes XL, CVIII fig. 6. 6), tandis que d'autres armes ne sont pas visibles (scènes XLII, LXVI, LXXII CXV fig. 6. 5). Dans certaines scènes, on peut apercevoir au niveau de la coiffure un bandeau (scène LXXII), ou un chignon latéral, suggérant ainsi la présence de Germains-Suèves<sup>2</sup> (scènes XXVII, XL, XLII fig. 7.1-3).

Lors des confrontations militaires, ces Germains étaient utilisés pour la lutte rapprochée et pour briser les lignes ennemies. En ce qui concerne leur identification, nous pouvons peut-être faire le lien avec ces noms trouvés dans l'épigraphie : *Cohors I Vindelicorum milliaria c.R p.f.*<sup>3</sup> ; *Cohors VIII Raetorum equitata*<sup>4</sup> (de Rhétie) ; *Cohors Ubiorum*<sup>5</sup> (de Germanie Inférieure).

Dans les scènes XCII et XCVII, on rencontre des soldats en train d'abattre des arbres pour dégager le chemin afin de construire des routes. Ils sont vêtus d'une tunique courte laissant le torse à moitié nu (fig. 8.1-2). Alexandre Simon Stefan pense que les soldats représentés ici sont des légionnaires.<sup>6</sup> Cette affirmation ne semble pas pertinente. Une analyse plus approfondie nous permet de voir dans un premier temps que les légionnaires exécutaient des travaux en gardant toujours l'armure sur eux et leurs boucliers rectangulaire courbé à côté d'eux (scènes XI, XII, XV, XVI, XIX, XX, XXIII, XXXIX, LII, LVI, LX, LXV, LXVIII, LXIX, LXXIII, XCVI, CXVII, CXXVII, CXXIX). Tandis que sur les scènes XCII et XCVII, les soldats ne portent pas d'armure sur eux et ne semble pas être des Romains. De plus, non loin d'eux se trouve des boucliers hexagonaux. Ces boucliers n'étaient pas utilisés par les Romains mais

---

étaient bien différentes. Elles étaient décorées par de nombreuses (cinq ou six) phalères (décorations militaires de formes circulaires) et surmontées d'une main droite ouverte.

<sup>1</sup> Tacite, *Histoires*, II, XXII ; Cichorius 1896, p. 120, 137 ; Coulston 2001, p. 127 et note 158 ; Krierer 2004, p. 213-214 ; Stefan-Chew 2015, p. 73 ; Strobel 2019, p. 271.

<sup>2</sup> Tacite, *Germanie*, XXXVIII ; Cichorius 1896, p. 137 ; Holscher 1999, p. 287, note 30 ; COULSTON 2001, p. 127 et note 158 ; Krierer 2004, p. 213-214 ; Stefan-Chew 2015, p. 73.

<sup>3</sup> CIL XVI 46 ; RMD III 48 (= IDRE II, 307) ; CIL XVI 163 (= IDR I, 3) ; Petolescu 2002, p. 125 ; Tentea-Popescu 2002/2003, p. 296 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 97-98 ; Popescu-Tentea 2006b, p. 61 ; Popescu-Tentea 2018, p. 74 ; Petolescu 2021, p. 248.

<sup>4</sup> CIL XVI, 26, 30, 31, 47 ; CIL XVI, 54 ; RME, 148 = AE 1990, 860 = IDRE II, 307 ; Petolescu 2002, p. 119.

<sup>5</sup> CIL XVI, 44 ; CIL XVI, X, 6015 ; ISM, V, 24 ; AE 1997, 1330 ; OPRIS 1997, p. 277-278 ; Petolescu 2002, p. 124 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 97 ; Petolescu 2021, p. 247.

<sup>6</sup> Stefan-Chew 2015, pl. 36 et 38.

essentiellement par les Germains (fig. 9 et 10).<sup>1</sup> Dans ce sens on peut faire le lien avec les *Numerus Germanicianorum exploratorum*<sup>2</sup> trouvé dans l'épigraphie.

### f. Les frondeurs des îles Baléares

On voit également la participation de frondeurs dans l'armée romaine, très probablement d'origines des îles Baléares.<sup>3</sup> Les frondeurs sont habillés d'une tunique assez courte, arrivant au-dessus des genoux, à manches courtes, serrée au niveau de la taille et par-dessus une pèlerine agrafée à l'épaule droite. Le reste du corps n'est pas couvert, les jambes et les pieds sont nus, ainsi que les bras et la tête. Les frondeurs ne possèdent aucun élément de protection, ils ne portent aucune armure et pas de casque. Ils sont munis de projectiles<sup>4</sup> qu'ils stockent dans un rabat de leur pèlerine, du côté main gauche, et qu'ils lancent de la main droite. Les frondeurs lançaient à l'aide d'une fronde (fig. 11.1) mais aussi à main nue (fig. 11.2). Dans la scène LXVI on peut voir un frondeur (le seul) avoir un bouclier ovale dans la main gauche pour se défendre et une épée à la ceinture (fig. 11.1).

Ces frondeurs peuvent être visibles en train de se déplacer avec l'armée romaine (voir scène CVIII), ou positionnés à l'arrière de l'armée lors des confrontations (scènes LXVI ; LXIX ; LXXII), ou encore en train de siéger une forteresse dace (scène CXIII). On peut supposer que les frondeurs pouvaient remplacer l'utilisation des catapultes romaines. Il était en effet très difficile pour les Romains d'utiliser leurs machines de guerres sur des territoires accidentés et boisés de la Dacie ; ces machines sont efficaces en général sur un terrain dégagé. Trajan combla ce problème en enrôlant des frondeurs, comme des catapultes humaines mobiles.

En ce qui concerne leur identification épigraphique nous pouvons supposer les groupes ethniques comme étant d'origine ibériques : *Ala I Asturum*<sup>5</sup> ; *Cohors I Flavia*

<sup>1</sup> D'après la numismatique romaine, le bouclier hexagonal paraît être une arme défensive spécifique aux Germains : voir RIC 274 (II.1) : avers : IMP CAES DOMITIAN AVG GERM COS XI ; revers : GERMANIA CAPTA S C.

<sup>2</sup> CIL III, 12574 (= AE 1912, 304 = IDR III/3, 262) ; CIL III, 8074, 29b ; AE 1972, 487 ; AE 1974, 548 ; Strobel 1984, p. 148 ; Petolescu 2002, p. 131 ; Strobel 2019, p. 269 ; Petolescu 2021, p. 257.

<sup>3</sup> Richmond 1935, p. 17 ; Cichorius 1896, p. 310 ; Holscher 1999, p. 287, note 31 ; Coulston 2001, p. 127 ; Stefan-Chew 2015, p. 73 ; Strobel 2019, p. 289.

<sup>4</sup> Les projectiles étaient de formes ovoïdes, en pierre, en terre cuite ou en plomb : voir Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, XVII ; V, XVIII.

<sup>5</sup> Participation à la première guerre dacique. CIL IX 4753 = (ILS, 1350 ; IDRE I, 112) ; Petolescu 2002, p. 63 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 80 ; Petolescu 2021, p. 155.

*Hispanorum milliaria equitata*<sup>1</sup>, *Cohors I Hispanorum Pia Fidelis Civium Romanorum*<sup>2</sup>, *Cohors II Hispanorum equitata*<sup>3</sup>, et les *Symmachiarum Astures*.<sup>4</sup>

D'après Arrien, ces frondeurs étaient considérés comme des tirailleurs, des hommes se servant uniquement d'armes de jet à distance. D'un point de vue tactique, ils n'entraient jamais dans la « mêlée » dans un combat et restaient toujours à distance pour pouvoir lancer leurs projectiles.<sup>5</sup>

### g. Les archers orientaux

L'armée de Trajan comportait également des archers orientaux.<sup>6</sup> On peut distinguer trois types d'archers. Le premier type est visible sur les scènes LXIX-LXX (fig. 12. 1-2). Ils sont vêtus d'une courte tunique flottante, aux manches courtes, et aux extrémités découpées en lignes brisées (en « V »). En-dessous, une longue robe plissée recouvre leurs jambes jusqu'aux chevilles et les pieds sont protégés par des chaussures fermées. Ils portent un casque de forme conique composé de plusieurs lignes verticales, pourvu de paragnathides et d'un protège-nuque assez long. Ils utilisent un arc plutôt grand et aux extrémités courbées. Certains ont même les avant-bras protégés (le bras qui tient l'arc, en l'occurrence le bras gauche) par une manique souple, contre la friction et les blessures de la corde et de la flèche (scènes LXIX-LXX fig. 12. 2).

Le deuxième type d'archers orientaux se trouve dans la scène CVIII (fig. 12.3). Ils sont habillés de la même manière que les archers de la scène LXIX-LXX. Cependant, leurs casques et leurs arcs sont différents : leur casque est conique, lisse, pourvu d'une visière, de paragnathides et de protège-nuque très courts ; leur arc est plus épais, plus grand, avec plusieurs courbures et les extrémités légèrement courbées. Ils portent également un carquois en bandoulière et une épée à la taille.

Sur la scène CXV on peut voir un troisième type d'archers orientaux (fig. 12. 4). Sur la partie haute du corps ils portent une armure formée d'écailles et qui est visiblement rembourrée au niveau du cou. En-dessous de celle-ci il y a une tunique manches courtes dont le bas est découpé en ligne brisée (en « V »). Les vêtements de la partie basse du corps des archers ne sont malheureusement pas visibles à cause de la composition de la scène iconographique. On devine peut être une sorte de longue robe, qui peut probablement s'apparenter à celle des archers des scènes LXIX-LXX et CVIII. Sur leur tête ils portent des casques coniques composés de plusieurs tiges verticales de renforcements. Les casques sont pourvus de longs protège-nuques, de paragnathides,

<sup>1</sup> CIL XVI, 46 ; RMD 143 ; CIL III 1627. ; Petolescu, 2002, p. 111-112 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 93 ; Popescu-Tentea 2018, p. 59 ; Petolescu 2021, p. 228.

<sup>2</sup> CIL XVI 57 (= IDR I, 2) ; CIL XVI 163 (= IDR I, 3) ; RMD IV 216 ; Popescu-Tentea 2006, p. 140 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 93 ; Popescu-Tentea 2006b, p. 58 ; Popescu-Tentea 2018, p. 58 ; Petolescu 2021, p. 227.

<sup>3</sup> IDRE II, 307 ; IDR I, 3 ; CIL XVI 46 ; Petolescu 2002, p. 113 ; Popescu-Tentea 2006, p. 128 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 94 ; Popescu-Tentea 2018, p. 60. Cette *cohors* a participé à la construction du pont sur le Danube : CIL, III, 1703 ; IDR, II, 104 ; ILD, I, 76 ; Petolescu 2021, p. 230.

<sup>4</sup> AE, 1926, 88 ; IDRE, I, 177 ; Strobel 1984, p. 148 ; Petolescu 2021, p. 278.

<sup>5</sup> Arrien, *Art tactique*, 4, 5.

<sup>6</sup> Richmond 1935, p. 16, note 4 ; Holscher 1999, p. 287, note 32 ; Stefan-Chew 2015, p. 73.

et au-dessus d'un élément de forme pointue. Pour ce qui est de leurs armes, ils utilisent un arc assez fin et sans courbures spécifiques. Ils portent également une épée à la taille comme les archers du deuxième type ; les archers du premier type n'en portent pas.

Lors des confrontations, les archers orientaux se positionnent comme les frondeurs, c'est-à-dire derrière les premières lignes (scènes LXIX-LXX et CXV). En tactique militaire, les archers orientaux sont considérés comme étant des tirailleurs, comme les frondeurs, c'est-à-dire des combattants utilisant des armes de jet et qui restaient toujours à distance de l'ennemi.<sup>1</sup>

En lien avec les archers orientaux, plusieurs identifications épigraphiques sont ainsi possibles : *Ala I Augusta Ituraeorum*<sup>2</sup>, *Cohors I Augusta Ituraeorum Sagittariorum*<sup>3</sup> (de Syrie) ; *Cohors II Flavia Commagenorum sagittariorum equitata*<sup>4</sup> (de Cappadoce) ; *Palmyreni sagittarii*<sup>5</sup> (de Syrie) ; *Cohors I Cretum Sagittariorum*<sup>6</sup> (de Crète/Cyrénaïque). Ces inscriptions épigraphiques nous montrent des troupes originaires de provinces romaines orientales (Syrie, Cappadoce et Crète Cyrénaïque) et qui peuvent être spécialisées dans le tir à l'arc (*sagittariorum/sagittarii*).

#### **h. Les Sarmates-Iazyges cataphractaires**

La participation des Sarmates aux côtés des Daces est assez bien connue (scènes XXXI et XXXVII)<sup>7</sup>, contrairement à celle aux côtés des Romains. On peut voir ces derniers dans la scène LXVI de la Colonne Trajane (fig. 13. 1-3). Les Sarmates du côté des Daces sont représentés à cheval alors que ceux de Trajan sont à pieds. Les Sarmates alliés à Trajan sont habillés avec un cataphracte<sup>8</sup>, une armure moulante, mono-pièce formée d'écaillés, qui couvre ainsi la totalité du corps. La tête est protégée par un casque conique renforcé par deux armatures horizontales et maintenue par une jugulaire. Entre les Sarmates du côté des Daces et ceux du côté des Romains, la seule différence réside dans la présence des renforts du casque : pour les alliés des Daces le casque possède des armatures verticales et horizontales, alors que pour les alliés des Romains il y a seulement deux armatures horizontales.

Leur identification épigraphique est assez complexe ici à cause des indices géographiques des Sarmates un peu flous, car c'était un peuple partiellement nomade. Cependant, nous savons qu'au début du Ier siècle après J.-C. les Iazyges (un groupe de

<sup>1</sup> Arrien, *Art tactique*, 4, 5.

<sup>2</sup> AE 1990, 860 ; RMD, 148 ; IDRE II, 307 ; ILD, I, 10 ; CIL XVI, 57 (= IDR I, 2) ; CIL XVI, 163 (= IDR I, 3) ; Petolescu 2002, p. 74 ; Petolescu 2021, p. 170-171.

<sup>3</sup> CIL XVI, 42 ; CIL XVI, 47 ; CIL, XVI, 57 ; Petolescu 2002, p. 116 ; Petolescu 2021, p. 234.

<sup>4</sup> IDRE II, 307 ; IDR I, 3 (=CIL, XVI, 163) ; CIL XVI 39 ; RMD V 335 ; Petolescu 2002, p. 97 ; Popescu-Tentea 2006, p. 136 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 87 ; Popescu-Tentea 2018, p. 48 ; Petolescu 2021, p. 206.

<sup>5</sup> IDR I, 5 (= RMD, 17) ; CIL XVI, 68 (= IDR I, 6) ; Petolescu 2002, p. 138 ; Petolescu 2021, p. 268-269.

<sup>6</sup> CIL XVI 163 (= IDR I, 3) ; RMD IV 226 ; Petolescu 2002, p. 100 ; Popescu-Tentea 2006a, p.88-89 ; Popescu-Tentea 2018, p. 50 ; Petolescu 2021, p. 209 ; Cette *cohors* a également participé à la construction du pont sur le Danube : CIL, III, 1703, 2 (=14216 ; IDR, II, 103) ; Petolescu 2021, p. 209.

<sup>7</sup> Lebedynsky 2015, p. 262 ; Stefan-Chew 2015, pl. 12, pl. 15.

<sup>8</sup> Tacite, *Histoires*, I, LXXIX ; Pausanias, *Description de la Grèce*, XXI, 6 ; Ammien Marcellin, *Histoire*, XVII, XII, 2.

Sarmates) s'étaient installés dans une province danubienne, en Pannonie (actuelle Hongrie).<sup>1</sup> Il est ainsi possible que ces Sarmates au sein de l'armée de Trajan soient des Iazyges. Les sources épigraphiques mentionnent quelques troupes de Pannonie : *Ala II Pannoniorum*<sup>2</sup>, *Cohors I Pannoniorum Veterana Pia Fidelis*<sup>3</sup>, *Cohors I Montanorum c. R.*<sup>4</sup> ;

Au niveau tactique, on remarque que les Iazyges étaient positionnés à l'arrière de l'armée. Cette position était généralement réservée aux guerriers qui utilisaient des armes de jet. Or, les armes utilisées par les Iazyges ne sont pas visibles sur la scène LXVI de la Colonne Trajane. Nous ne pouvons donc pas préciser avec exactitude les armes utilisées ; par comparaison, les Sarmates du côté des Daces utilisaient des lances (scène XXXI), des arcs (scène XXXVII) et des épées (scène XXXVII).

### **i. Les cavaliers Maures**

Dans la scène LXIV de la Colonne Trajane, dans l'armée romaine, apparaît une troupe de cavaliers barbares en train d'attaquer des fantassins Daces (fig. 14. 1-3). Ces cavaliers ont les cheveux mi-longs et coiffés par d'épaisses tresses (fig. 14. 3). Ils portent une légère tunique, assez large, sans manches et qui arrive au-dessus des genoux. Ce vêtement est agrafé par une fibule ronde à l'épaule droite (fig. 14. 2) et serré au niveau de la taille par une corde. Le reste du corps est complètement nu. Ils combattent à l'aide de boucliers ronds et de lances (non figurées dans la scène mais dont le mouvement est suggéré). Leurs chevaux ne paraissent pas très grands, mais plutôt une race adaptée aux régions montagneuses, et ne possèdent pas de selle ni d'harnais. On peut cependant voir une corde en bas du cou des chevaux maures (fig. 14. 1). Cette corde remplaçait très probablement le harnais traditionnel. D'après les spécialistes, la scène LXIV représenterait vraisemblablement des cavaliers Maures.<sup>5</sup> Dion Cassius nous relate dans ses écrits que Trajan avait engagé un corps de cavalerie Maures, commandé par Lucius Quietus, lui même d'origine maure :

« [...] Lusius Quiétus était Maure et chef de soldats maures ; il commanda même un corps de cavalerie. Condamné pour sa perversité, il fut renvoyé du service et dégradé ; mais, dans la suite, lorsque la guerre contre les Daces fut imminente, Trajan

<sup>1</sup> Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, IV, 25, 80. La province de la Pannonie a été créée en 20 apr. J.-C, elle fut ensuite divisée en deux par Trajan, en Pannonie Supérieure et en Pannonie Inférieure.

<sup>2</sup> IDRE II, 307 ; IDR I, 3 ; AE 1969-1970, 583 = IDRE II, 363 ; Petolescu 2002, p. 75 ; Popescu-Tentea 2006, p. 134 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 83 ; Popescu-Tentea 2018, p. 25.

<sup>3</sup> IDRE II, 307 ; CIL XVI 54 (= IDR I, 3) ; RMD III 148 ; Popescu-Tentea 2006, p. 140 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 95 ; Popescu-Tentea 2006b, p. 59 ; Popescu-Tentea 2018, p. 67 ; Petolescu 2021, p. 241.

<sup>4</sup> Cette *cohors* a pris part à la deuxième guerre dacique : RMD, 148 (= IDRE II, 307) ; CIL XVI, 163 (= IDR I, 3) ; CIL XVI 42 ; CIL XVI 47 ; Petolescu 2002, p. 117-118 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 94 ; Popescu-Tentea 2018, p. 65 ; Petolescu 2021, p. 238.

<sup>5</sup> Cizek 1980, p. 279 ; Cichorius 1896, p. 294 ; Holscher 1999, p. 287, note 29 ; Petolescu 2002, p. 134 ; Stefan-Chew 2015, p. 73, pl. 24 ; Strobel 2019, p. 270, 305.

ayant eu besoin du secours des Maures, Lusius vint le trouver de lui-même et fit de grandes actions. [...] ».<sup>1</sup>

Les Romains avaient beaucoup de mal à se battre sur les reliefs escarpés de la Dacie et dans des combats de type guérilla (combats harcelés, menés d'embuscades, etc.). Afin de combler ces lacunes militaires, Trajan enrôla les cavaliers Maures entre autres pour leur aptitude à se battre à cheval sur des reliefs montagneux et accidentés.

En ce qui concerne une éventuelle identification épigraphique, les spécialistes pensent qu'il s'agirait probablement des *Numeri Maurorum*<sup>2</sup>, auxquels nous ajoutons également la *Cohors II Flavia Numidarum*.<sup>3</sup>

### **j. Le Barbare non identifié**

Dans la scène LXXII de la Colonne Trajane il y a un Barbare qui semblerait être singulier<sup>4</sup>, ne ressemblant avec aucun autre (fig. 15. 1). Il est ainsi probable que ce Barbare soit un mercenaire engagé par Trajan ; ce Barbare est seul et ne fait partie d'aucune troupe, ou d'un groupe ethnique semblable à lui. Il porte un casque conique lisse, sans décorations ni couvre-nuque ou paragnathides. La composition iconographique de la scène ne nous permet pas de voir le Barbare dans sa totalité, le bas du corps n'est pas visible. Le haut du corps est ainsi habillé par une tunique à manches longues. Son arme offensive n'est pas représentée mais la position de sa main droite suggère l'utilisation d'une lance. Quant à son arme défensive, celle-ci est bien visible, il s'agit d'un bouclier de forme ovale. Au niveau typologique, ce Barbare possède une pilosité assez dense, des cheveux plutôt longs, des pommettes saillantes, et un grand nez proéminent.

### **Conclusion**

Trajan a engagé un nombre impressionnant de guerriers barbares pour combler les points faibles dans le système stratégique de l'armée romaine. Dion Cassius nous rappelle que les Romains ont dû faire face à de grandes difficultés militaires lors des confrontations contre les Daces :

« Mais la plus grande guerre alors pour les Romains fut contre les Daces, qui avaient alors à leur tête Décébale, homme propre au conseil, dans les choses de la guerre, et propre à l'exécution ; connaissant le moment d'une attaque vigoureuse et faisant retraite à propos, habile à dresser une embuscade, et vaillant au combat,

<sup>1</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXVIII, 32.

<sup>2</sup> CIL, XVI, 108 (=IDR, I, 16) ; CIL XVI, 114 (= IDR I, 29) ; Petolescu 2002, p. 134-135 ; Popescu-Tentea 2018, p. 76 ; Petolescu 2021, p. 260.

<sup>3</sup> IGB III 1741bis = AE 1965, 147 = IDRE II 350 ; Petolescu 2002, p. 118 ; Popescu-Tentea 2006a, p. 95.

<sup>4</sup> Stefan-Chew 2015, p. 73.

sachant également profiter d'une victoire et se tirer avec avantage d'une défaite, qualité qui le rendirent longtemps pour les Romains un adversaire redoutable. [...] ».<sup>1</sup>

Il n'était donc pas envisageable pour Trajan de se battre uniquement avec ses légionnaires. Ces derniers n'étaient pas préparés à se battre sur le territoire de la Dacie, c'est-à-dire dans des forêts denses ou sur des terrains accidentés. Dans ces conditions, l'armée romaine se trouva dépourvue de ses capacités militaires et c'est pourquoi Trajan dut combler les difficultés en engageant des guerriers barbares spécialisés dans différentes tactiques de lutte.

Trajan plaçaient essentiellement les auxiliaires à cravate/écharpe en première ligne de confrontation. Ils apparaissent dans pratiquement toutes les scènes de la Colonne Trajane. À leurs côtés, il y avait également des Germains, utilisés pour briser les lignes ennemies et pour la lutte rapprochée. Ces troupes (les auxiliaires à cravate/écharpe et les Germains) étaient épaulées par d'autres Barbares, de différentes ethnies, connus pour leur professionnalisme des armes de jet. Les frondeurs étaient ainsi employés pour leur adresse à lancer des projectiles. Ils remplaçaient en quelque sorte les machines de guerres romaines (comme les catapultes), car la configuration du territoire dacique ne permettait pas de les utiliser. Les archers orientaux ont également été engagés pour leur précision au tir à l'arc, ainsi que les Sarmates-Iazyges pour leur maniabilité de la lance. Sur d'autres fronts, Trajan se servit aussi de cavaliers maures<sup>2</sup>, car ces derniers savaient se battre à cheval sur des terrains accidentés (rappelant ainsi leurs massifs montagneux de l'Atlas).

Toute une diversité de Barbares ont été employée par Trajan, parce qu'ils étaient spécialistes d'une arme particulière ou d'une façon de lutter. Ainsi, pour leur efficacité, l'armée romaine laissa les groupes barbares utiliser leurs propres compétences spécifiques, avec leurs propres armes et selon leurs propres traditions, gardant ainsi leur identité militaire. Selon Tacite, les Barbares étaient identifiés entre autres par leurs armes : « Quant à Vitellius [69 apr. J.-C.], il était parti du pont Milvius [...] ; il fût entré à Rome comme dans une ville prise, [...] En tête s'avançaient les aigles de quatre légions, [...] ; après les lignes d'infanterie venait la cavalerie, puis trente-quatre cohortes d'infanterie auxiliaires distinguées d'après le nom de leurs nations ou l'aspect de leur armement ».<sup>3</sup>

Les ordres de l'empereur pouvaient même être donnés dans la propre langue des Barbares : « [...] Et l'empereur a imposé l'innovation qui consiste à ce qu'ils s'appliquent également aux exercices barbares, que pratiquent les archers montés des Parthes ou des Arméniens, conversions d'un quart et volte-face des cavaliers sauromates ou celtes équipés de lances longues, les cavaliers s'élançant à tour de rôle,

---

<sup>1</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXVII, 6.

<sup>2</sup> Les Romains n'excellaient pas vraiment dans la cavalerie et préféraient utiliser la cavalerie barbare (des auxiliaires ou des groupes ethniques) : voir Feugere 2019, p. 133.

<sup>3</sup> Tacite, *Histoires*, II, 89.

lancers divers et variés, fort utiles dans les combats, cris de guerre propres à chaque nation, celtes pour les cavaliers celtes, gètes pour les Gètes, rhètes pour ceux qui viennent de chez les Rhètes ».<sup>1</sup>

Nous remarquons cependant que certains auxiliaires n'ont pas gardé entièrement leurs propres costume et armes en combattant aux côtés des Romains : sur la Colonne Trajane les auxiliaires à cravate/écharpe portent les mêmes chaussures et casques que ceux des légionnaires. Il semblerait que ces échanges ne soient pas inhabituels. Au Ier siècle avant J.-C. l'auteur antique Diodore de Sicile nous explique que certains auxiliaires Ligures (Celto-Gaulois) avaient modifié leur armement pour s'assimiler à leurs dirigeants (aux Romains) : « [...] certains d'entre eux, parce qu'ils partagent la citoyenneté romaine, ont modifié leur armement en s'assimilant à leurs dirigeants ».<sup>2</sup>

L'armée romaine est représentée très équipée et diversifiée par de nombreux peuples barbares, enrôlés pour leur spécificités militaires déployées. L'iconographie est très riche et corrobore bien les sources épigraphiques et littéraires. Les scènes offrent une grande qualité artistique, aussi bien au niveau des compositions que des détails iconographiques. Les compositions sont bien équilibrées (les personnages ne sont pas répétés), naturelles, réalistes et les détails d'une extrême richesse (sur la typologie, les armes, les costumes, etc.). Ces précisions iconographiques proviennent vraisemblablement de documents rapportés. On admet en effet de plus en plus que les scènes de la Colonne Trajane ont été sculptées d'après des dessins réalisés sur place au moment des confrontations militaires<sup>3</sup>, ainsi que d'après le journal de Trajan (*Bello Dacico*) qui est malheureusement aujourd'hui perdu.<sup>4</sup>

Ainsi, l'iconographie de la Colonne Trajane nous montre que les Romains n'ont pas été en mesure de vaincre les Daces sans l'aide des troupes barbares ; les troupes militaires de Trajan étaient composées majoritairement d'étrangers, d'auxiliaires barbares.

### Abréviations

**AE** : *L'année épigraphique*, Paris.

**CIL** : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berlin.

**Fontes I** : Vladimir C. Iliescu, Virgil Popescu, Gheorghe Stefan, *Fontes ad historiam dacoromaniae pertinentes*, I, Bucarest, 1964.

**Fontes II** : C. Virgile Popescu et alii, *Fontes historiae dacoromaniae*, II, Bucarest, 1970.

**IDR** : *Inscriptiile Daciei Romane I. Diplomele militare si tablitele cerate*, Bucarest. I. I Russu, vol. I, 1975 (introduction, diplômes militaires) ; II, 1977 (Oltenia et Muntenia) ; III/1 (Banatul) ; III/2, 1980 (Ulpia Traiana Sarmizegetusa) ; III/3, 1984 (Ulpia Traiana, Micia, Apulum, Alburnus Maior, Valea Crisului) ; III/4, 1988 ; III/5, 2001 (Apulum).

<sup>1</sup> Arrien, *Art tactique*, 44.1 ; Velcescu 2010, p. 114.

<sup>2</sup> Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, XXXIX, 7.

<sup>3</sup> Pline le Jeune, *Panegyrique*, XVII ; Panaitescu 1923, p. 409 ; Lehmann-Hartleben 1926, p. 139 ; Turcan-Deleani 1958, p. 170-171 ; Petolescu 1991, p. 39 ; Velcescu 2010, p. 69.

<sup>4</sup> L'empereur Trajan avait écrit comme l'avait fait César auparavant, en plusieurs livres, ses campagnes militaires en Dacie. Voir Papadopol-Calimah 2007, p. 49.

- IDRE I** : C.C Petolescu, *Inscription de la Dacie Romaine. Inscriptions externes concernant l'histoire de la Dacie (Ier-IIIème siècles)*, t. Ier : l'Italie et les provinces occidentales, Bucarest, 1996.
- IDRE II** : C.C Petolescu, *Inscription de la Dacie Romaine. Inscriptions externes concernant l'histoire de la Dacie (Ier-IIIème siècles)*, t. II : Zones du CIL III et du CIL VIII, Bucarest, 2000.
- IGB** : G. Mihailov, *Inscriptiones Graecae in Bulgaria repertae*, I-IV, Sofia, 1958-1970.
- ILD** : C.C. Petolescu, *Inscriptiile Latine din Dacia*, Bucarest, 2016.
- ILS** : H. Dessau, *Inscriptiones Latinae Selectae*, Berlin, 1892-1916.
- IPD** : A. Dobo, *Inscriptiones extra fines Pannoniae Daciaeque repertae ad res earundem provinciarum pertinentes*, Budapest, 1940.
- ISM** : *Inscriptiile din Scythia Minor*, Bucarest : I, 1983 (Histria et alentours) ; II, 1989 (Tomis) ; V, 1980 (Capidave-Troemis-Noviodunum).
- RMD** : Margaret Roxan, *Roman Military Diplomas 1954-1977*, University of London, Institute of Archaeology, Occasional Publication 2, Londres, 1978.
- TIR** : *Tabula Imperii Romani*, L 34, Budapest, 1968 ; L 35, Bucarest, 1969.303.

### Auteurs antiques

- Ammien, Marcellin. 1970. *Histoire*, t. II, livres XVII-XIX, texte traduit par Guy Sabbah. Paris: Les Belles Lettres.
- Anonyme. 2016. *Les Hommes illustres de la ville de Rome*, texte traduit par Paul Marius Martin. Paris: Les Belles Lettres.
- Appien. 2008. *Guerres civiles*, livre I, texte traduit par Paul Goukowsky. Paris: Les Belles Lettres.
- Arrien. 2017. *Art tactique*, texte traduit par Pierre-Olivier Leroy. Paris: Les Belles Lettres.
- César. 1961/2007. *Guerre des Gaules*, t. I, livres I-IV, texte traduit par L.-A. Constans. Paris: Les Belles Lettres.
- César. 2008. *Guerre des Gaules*, t. II, livres V-VIII, texte traduit par L.-A. Constans. Paris: Les Belles Lettres.
- Diodore de Sicile. 2015. *Bibliothèque historique*, livre V, texte traduit par Michel Casevitz. Paris: Les Belles Lettres.
- Dion Cassius. 1865. *Histoire romaine*, t. VII, livre 55, traduit par E. Gros et V. Boissée. Paris: librairie de Firmin Didot Frère.
- Dion Cassius. 1867. *Histoire romaine*, t. IX, livres 61 à 70, traduit par E. Gros et V. Boissée. Paris: librairie de Firmin Didot Frère.
- Eutrope. 1999. *Abrégé d'histoire romaine*, texte traduit par Joseph Hellegouarc'h. Paris: Les Belles Lettres.
- Hérodote. 1960. *Histoires*, livre IV, traduit par Ph.-E. Legrand. Paris: Les Belles Lettres.
- Histoire Auguste. 1992. *Vies d'Hadrien*, texte traduit par Jean-Pierre Callu, Olivier Desbordes, Anne Gaden. Paris: Les Belles Lettres.
- Jordanès. 1995. *Histoire des Goths*, texte traduit par Olivier Devillers. Paris: Les Belles Lettres.
- Juvénal. 1964. *Satires*, texte traduit par Pierre De Labriolle et François Villeneuve. Paris: Les Belles Lettres.
- Orose. 1991. *Histoires*, livres VII, texte traduit par Marie-Pierre Arnaud-Lindet. Paris: Les Belles Lettres.
- Pline l'Ancien. 2015. *Histoire Naturelle*, livre IV, texte traduit par Hubert Zehnacker et Alain Silberman. Paris: Les Belles Lettres.
- Pline le Jeune. 2019. *Panegyrique de Trajan*, texte traduit par Marcel Dyrri. Paris: Les Belles Lettres.
- Plutarque. 1972. *Vies*, t. VII, *Crassus*, texte traduit par Robert Flacelière et Emile Chambry. Paris: Les Belles Lettres.
- Polybe. 1972. *Histoires*, livre IV, texte traduit par Jules de Foucault. Paris: Les Belles Lettres.
- Polybe. 1977. *Histoires*, livre VI, texte traduit par Raymond Weil. Paris: Les Belles Lettres.
- Pomponius Mela. 1988. *Chorographie*, texte traduit par A. Silberman. Paris: Les Belles Lettres.
- Strabon. 1966. *Géographie*, t. II, livre III-IV, texte traduit par François Lasserre. Paris: Les Belles Lettres.
- Suétone. 1996. *Vie des douze Césars*, t. I, *Auguste*, texte traduit par Henri Ailloud. Paris: Les Belles Lettres.

- Suétone. 2011. *Vie des douze Césars*, t. III, *Domitien*, texte traduit par Henri Ailloud. Paris: Les Belles Lettres.
- Tacite. 1963. *Annales*, livres I-III, texte traduit par Henri Goelzer. Paris: Les Belles Lettres.
- Tacite. 1962. *La Germanie*, texte traduit par Jacques Perret. Paris: Les Belles Lettres.
- Tacite. 1968. *Histoires*, t. I traduit par Henri Goelzer. Paris: Les Belles Lettres.
- Tacite. 1956. *Histoires*, t. II traduit par Henri Goelzer. Paris: Les Belles Lettres.
- Tacite. 2018. *Vie d'Agricola*, texte traduit par E. De Saint-Denis. Paris: Les Belles Lettres.
- Tite-Live. 2018. *Histoire romaine*, livre II, texte traduit par Gaston Baillet. Paris: Les Belles Lettres.
- Tite-Live. 1969 *Histoire romaine*, livre VII, texte traduit par Raymond Bloch. Paris: Les Belles Lettres.
- Tite-Live. 1971. *Histoire romaine*, livres XLI-XLII, traduit par Paul Jal. Paris: Les Belles Lettres.
- Varron. 1954. *De Lingua Latina*, livre V, texte traduit par Jean Collart. Paris: Les Belles Lettres.

## Bibliographie

- Absil, Michel. 2000. « Legio I Italica », Les légions de Rome sous le Haut-Empire, Actes du congrès de Lyon, 17-19 septembre 1998, Lyon, p. 227-238.
- Barrauol, Guy. 1996. « La statue du guerrier de Vachère (Alpes-de-Haute-Provence) », Revue archéologique de Narbonnaise, t. 29, p. 1-12.
- Bennett, Julian Bennett. 2006. *Traian*. Bucarest.
- Cadiou, François. « Cavalerie auxiliaire et cavalerie légionnaires dans l'armée romaine au Ier s. a.C. », *Les auxiliaires de l'armée romaine*. Des alliés aux fédérés, Octobre 2014, Lyon, p. 53-78.
- Cichorius, Conrad. 1896. *Die reliefs der traianssäule*, vol II. Berlin.
- Cizek, Eugen. 1980. *Epoca lui Traian*. Bucarest.
- Coulston, J.C. 1989. « The value of Trajan's Column as a source for military equipment », *Roman Military Equipment : the Sources of Evidence. Proceedings of the Fifth Roman Military Equipment Conference*, ed. / C. van Dreiel-Murray. British Archaeological Reports, p. 31-44.
- Coulston, J.C. 2001. « Transport and travel on the Column of Trajan », *Travel and geography in the Roman Empire*, p. 106-137.
- Daremberg, Saglio. 1969. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. Mm. Ch, Daremberg, t. Ier. Paris: Edm. Saglio.
- Daremberg, Saglio. 1969. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. Mm. Ch, Daremberg, t. II. Paris: Edm. Saglio.
- Daremberg, Saglio. 1963. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. Mm. Ch, Daremberg, t. III. Paris: Edm. Saglio.
- Daremberg, Saglio. 1963. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. Mm. Ch, Daremberg, t. IV. Paris: Edm. Saglio.
- Espérandieu. 1907. *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. I. Paris.
- Feugère, Michel. 2019. *Les armes des Romains. De la République à l'Antiquité tardive*. Arles.
- Gaffiot, Félix. 1934. *Dictionnaire latin français*. Paris.
- Galinier, Martin. 2018. « Traianus, OPTIMUS PRINCEPS ? », *DIVVS TRAIANVS*, Colloque international de Drobeta-Turnu Severin, 16-17 juin 2017, Bucarest, p. 11-16.
- Garlan. 1972. *La guerre dans l'Antiquité*. Paris.
- Gomez-Pantoja, Joaquin. 2000. « Legio X Gemina », *Les légions de Rome sous le Haut-Empire*, Actes du congrès de Lyon, 17-19 septembre 1998, Lyon, p. 169-190.
- Hölscher, Tonio. 1999. « Alle welt für Traian. Beobachtungen zur Darstellung von fremdvölkern an traianischen staatsdenkmälern », *Imago antiquitatis. Religions et iconographie du monde Romain. Mélanges offerts à Robert Turcan* (de l'archéologie à l'histoire, Paris, p. 281-289.
- Jallet-Huant, Monique. 2004. *La garde prétorienne dans la Rome antique*. Paris.
- Krierer, Karl Reinhard. 2004. *Antike germanenbilder*. Vienne.
- Lebedynsky, Iaroslav. 2014. *Les Sarmates. Amazones et lanciers cuirassés entre l'Oural et Danube*, VIIIe siècle av. J.-C.- VIe siècle apr. J.-C. Arles.

- Le Bohec, Yann. 2000. « *Legio XXX Vlpia* », *Les légions de Rome sous le Haut-Empire, Actes du congrès de Lyon, 17-19 septembre 1998*, Lyon, p. 71-74.
- Le Bohec, Yann. 2000. « *Legio I Minerva (Ier-IIe siècles)* », *Les légions de Rome sous le Haut-Empire, Actes du congrès de Lyon, 17-19 septembre 1998*, Lyon, p. 83-85.
- Le Bohec, Yann. 2009. *Rome et les provinces de l'Europe occidentale jusque'à la fin du principat*. Pornic.
- Le Bohec, Yann. 2019. *L'armée romaine sous le Haut-Empire*. Paris.
- Le Bohec, Yann. 2019. *La guerre romaine, 58 avant J.-C. - 235 après J.-C.* Paris.
- Le Bohec, Yann. Wolff, Catherine. 2000. « *Legiones Moesica Superioris* », *Les légions de Rome sous le Haut-Empire, Actes du congrès de Lyon, 17-19 septembre 1998*, Lyon, p. 239-245.
- Lehmann-Hartleben, Karl. 1926. *Die Trajanssäule*. Berlin-Leipzig.
- Le Roux, Patrick. 1985. « *L'exercitus hispanus et les guerres daciques de Trajan* », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, t. 21, p. 77-97.
- Le Roux, Patrick. 2011. *La toge et les armes*. Rennes.
- Lorinez, Barnabas. 2000. « *Legio I Adiutrix* », *Les légions de Rome sous le Haut-Empire, Actes du congrès de Lyon, 17-19 septembre 1998*, Lyon, p. 151-158.
- Lorinez, Barnabas. 2000. « *Legio II Adiutrix* », *Les légions de Rome sous le Haut-Empire, Actes du congrès de Lyon, 17-19 septembre 1998*, Lyon, p. 159-168.
- Napoli, Joëlle Napoli. 2010. « *Rome et le recrutement des mercenaires* », *Revue historique des armées*, 260, p. 68-77.
- Opris, I. C. « *O nouă măturie epigrafică privitoare la staționarea cohorței I Ubiorum la Capidava* », *SCIVA* 48, 3-4, p. 277-281.
- Panaiteescu, Emil. 1923. « *Il ritratto di Decebal* ». ED, I, p. 387-413.
- Piso, Ioan. 2000. « *Les légions dans la province de Dacie* », *Les légions de Rome sous le Haut-Empire, Actes du congrès de Lyon, 17-19 septembre 1998*, Lyon, p. 205-225.
- Popescu, Florian Matei. 2007. « *Participarea legiunilor din Moesia Inferior la expedițiile dacice ale lui Traian* », *Dacia Felix, Studia Michaeli Barbulescu Oblata*, p. 290-300.
- Popescu, Florian Matei. 2006. *O. Tentea*, « *Participation of the Auxiliary Troops from Moesia Superior in Trajan's Dacian Wars* », *Dacia NS*, n°50, p. 128-140.
- Popescu, Florian Matei. 2006. *O. Tentea*, « *Participarea Trupelor Auxiliare din Moesia Superior și Moesia Inferior la Cucerirea Daciei* », *Dacia Augusti Provincia*. Bucarest, p. 72-120.
- Popescu, Florian Matei. 2006. *O. Tentea*, « *Trupele auxiliare din Germania inferior și expedițiile dacice ale împăratului Trajan* », *Simpozionul internațional Daci și Romani. 1900 de ani de la integrarea Daciei în Imperiul Roman*. Timișoara, p. 56-65.
- Popescu, Florian Matei. 2018. *O. Tentea, Auxilia Moesiae Superioris*. Cluj-Napoca.
- Petolescu, Constantin C. 2002. *Auxilia Daciae*. Bucarest.
- Petolescu, Constantin C. 2010 *Dacia, un milleniu de Istorie*. Bucarest.
- Petolescu, Constantin C. 2021. *Armata romană din Dacia*. Bucarest.
- Reinach, Salomon. 1893. « *Nouvelles archéologiques et correspondance* », *Revue archéologiques*. t. XXII, p. 270-272.
- Richmond, I.A. 1935. « *Trajan's Army on Trajan's Column* », *Papers of the British School at Rome*, vol. 13, p. 1-40.
- Speidel, Michael P. 1994. *Riding for Caesar. The Roman Emperor's Horse guards*. Londres.
- Stefan, Simion. Chew, Hélène. 2015. *La Colonne Trajane : édition illustrée avec les photographies exécutées en 1862 pour Napoléon III*. Paris.
- Strobel, Karl. 1984. *Untersuchungen zu den Dakerkriegen Trajans. Studien zur Geschichte des mittleren und unteren Donauraumes in der Hohen Kaiserzeit*. Bonn.
- Strobel, Karl. Traian, Kaiser. 2019. *Eine Epoche der Weltgeschichte*. Ratisbonne.
- Tentea, Fl. Matei-Popescu. « *Alae et Cohortes Daciae et Moesiae. A review and update of J. Spaul's Ala2 and Cohors2* », *Acta Musei Napocensis*, 39/40.1, n°2002/2003, p. 259-296.
- Turcan-Deleani, Marie. 1958. « *Les monuments représentés sur la colonne Trajane : schématisation et réalisme* », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 70, p. 149-176.
- Ursu, Horia. 1971. *Traian*. Bucarest.

- Velcescu, Leonard. 2010. *Les Daces dans la sculpture romaine. Étude d'iconographie antique*. Saint-Estève.
- Voisin, JeanLouis. 1984. « *Les Romains, chasseurs de têtes* », *Du châtement dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique. Table ronde de Rome (9-11 novembre 1982) : École française de Rome*, p. 241-293.
- Voisin, JeanLouis. 2008 « *Têtes coupées antiques. Face à face, textes et images* », *Textes-Images, quatrième colloque Icône-Image, Textes-Images, Musée d'Auxerre, 5-7 juillet 2007*, p. 27-45.
- Vulpe, Radu. 2002. *Columna lui Traian*. Bucarest.
- Wolff, Catherine. 2000. « *La legio XIII Gemina au Ier siècle* », *Les légions de Rome sous le Haut-Empire, Actes du congrès de Lyon, 17-19 septembre 1998*. Lyon, p. 203-204.

### Illustrations



Figure 1.1



Figura 1.2



Figure 1.3



Figure 1.4



Figure 1.5



Figure 1.6



Figure 1.7



Figure 1.8



Figure 1.9



Figure 1.10



Figure 1.11



Figure 1.12



Figure 2.1



Figure 2.2



Figure 2.3



Figure 2.4



Figure 2.5



Figure 3.1



Figure 3.2



Figure 3.3



Figure 3.4



Figure 3.5

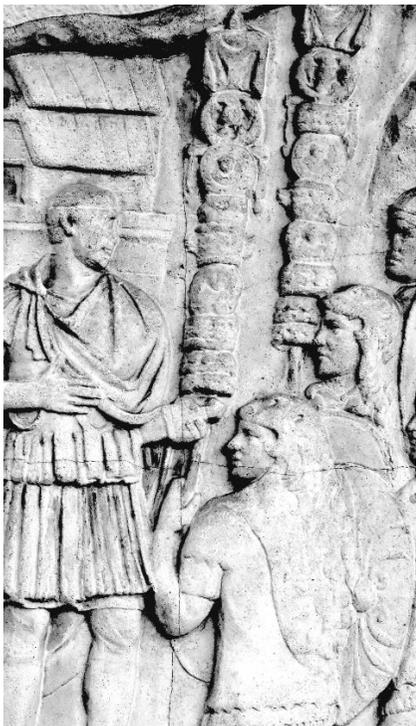


Figure 3.6



Figure 4.1



Figure 4.2



Figure 4.3



Figure 4.4



Figure 4.5



Figure 5.1



Figure 5.2

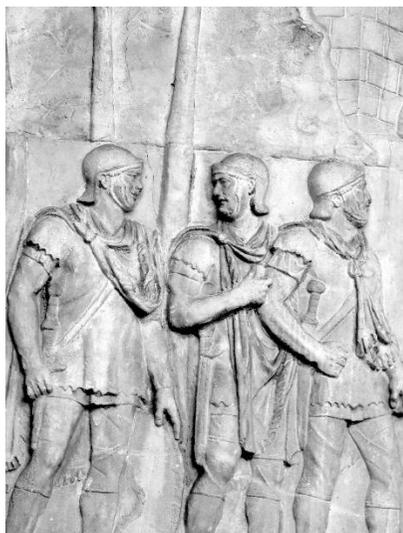


Figure 5.3



Figure 5.4



Figure 6.1



Figure 6.2



Figure 6.3



Figure 6.4



Figure 6.5



Figure 6.6



Figure 7.1



Figure 7.2



Figure 7.3



Figure 8.1.

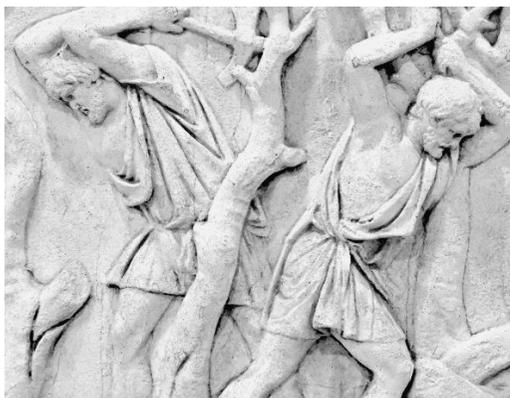


Figure 8.2



Figure 9

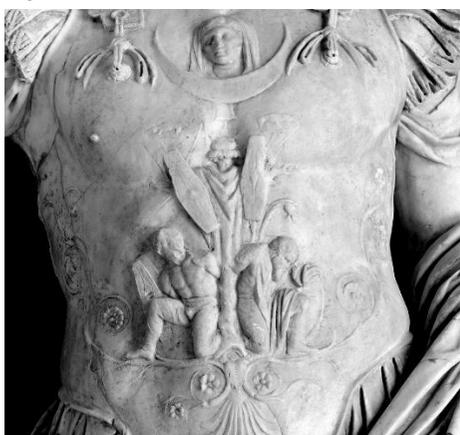


Figure 10



Figure 11.1



Figure 11.2



Figure 12.1



Figure 12.2



Figure 12.3



Figure 12.4



Figure 13.1



Figure 13.2



Figure 13.3



Figure 14.1



Figure 14.2



Figure 14.3

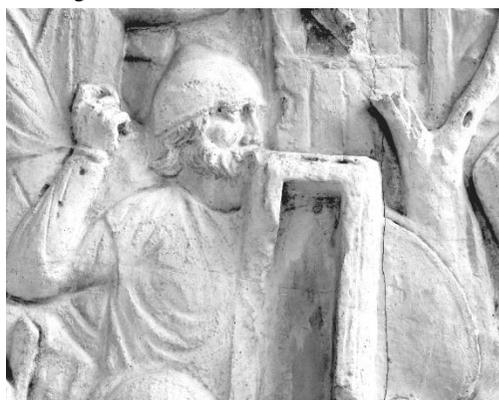


Figure 15